

Février 2012


Pays Monts & Barrages


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES SPORTS



DIAGNOSTIC TERRITORIAL
approfondi des sports de nature
en **PAYS MONTS ET BARRAGES**



CDES
Centre de Droit
et d'Economie du Sport

Étude réalisée par
Jean-Jacques GOUGUET et Christophe LEPETIT

Edito

Le territoire des 33 communes du Pays Monts et Barrages (regroupées en Syndicat mixte) situé entre l'agglomération de Limoges, à l'Ouest, et le lac de Vassivière, à l'Est a développé une véritable vocation touristique à partir de la création des lieux de baignade dans les années 1960/70.

Le Pays compte aujourd'hui 5 500 lits touristiques marchands et se caractérise par une offre de loisirs culturelle et patrimoniale prenant souvent appui sur un cadre environnemental de qualité.

Les activités de pleine nature représentent un facteur d'attractivité conséquent pour le territoire. Les différentes collectivités ont investi dans des infrastructures et aménagements pour permettre l'accès à des pratiques sportives et de loisirs en toute autonomie : itinéraires de randonnée, site d'escalade, cales de mise à l'eau, point d'embarquement de canoë...

Pour autant, ces différents types d'infrastructures et les pratiques relativement saisonnières n'ont pas généré de réel support d'emploi permanent et qualifié. Le pays est très largement déficitaire en nombre de professionnels d'encadrement des activités de pleine nature. Ce qui rend difficile tout travail de structuration et de partenariat.

La réflexion actuelle menée dans le cadre du « diagnostic territorial approfondi » sur les sports de nature, en collaboration avec la DRJSCS et DDCSPP, vise à mieux appréhender les enjeux de développement de ces activités.

L'objectif est à la fois de prendre en compte les besoins des différents types de publics : jeunes, retraités, habitants et visiteurs, d'analyser les pratiques d'activités de nature, d'étudier les conditions de leur développement. Au-delà de l'amélioration des équipements, il s'agit de créer un véritable projet territorial permettant de coordonner les investissements des collectivités, de permettre au tissu associatif de se professionnaliser et d'accroître les offres en direction des différents publics notamment les pratiques encadrées.

Hervé Valadas

Président du Syndicat Mixte Monts et Barrages



Sommaire

INTRODUCTION

1. DIAGNOSTIC GENERAL DU PAYS

2. ANALYSE SECTORIELLE

3. ANALYSE TERRITORIALE

CONCLUSION



INTRODUCTION

Le Pays Monts et Barrages est un territoire de petite dimension présentant les caractéristiques habituelles des zones rurales fragiles :

- Densité de population faible ;
- Population âgée ;
- Population active agricole en diminution
- Revenu agricole moyen faible
- Dépendance extérieure pour un tiers de la population active
- Part des foyers fiscaux imposables inférieure à la moyenne régionale.

Il est donc légitime d'analyser comment renforcer la base économique de ce territoire.

De façon générale, l'analyse des moteurs de développement consiste à repérer les différents flux financiers en provenance de l'extérieur qui, par effet de multiplication, vont venir impulser des dépenses supplémentaires et de la croissance interne. Ces revenus basiques sont classés en quatre types (Davezies, 2010) :

- Productif : produit des exportations de biens et services
- Public : salaires distribués par l'Etat, les collectivités locales et le secteur hospitalier
- Résidentiel : dépenses locales des retraités, touristes et actifs navetteurs
- Social : toutes les prestations sociales et sanitaires.

Laurent Davezies, à partir de là, a élaboré une typologie des zones d'emploi en France selon la dominante de leur base économique. Ce sont en particulier les territoires qui ont réussi à associer économie productive et économie résidentielle qui marchent le mieux à l'heure actuelle. De même, des territoires ayant joué la carte de l'économie résidentielle ont mieux résisté à la crise que ceux qui avaient opté pour une base productive.

On peut se demander, dans ces conditions, si le potentiel de développement que constitue le patrimoine naturel du Pays Monts et Barrages peut venir compenser les faiblesses structurelles de son tissu productif. C'est tout l'enjeu de l'implantation d'activités économiques basiques comme les sports de nature. Deux populations sont à attirer : les touristes et les retraités. Il restera ensuite à articuler correctement les moyens mis en œuvre à ce niveau avec la satisfaction des besoins locaux et en particulier ceux des actifs navetteurs, des scolaires et des autres publics spécifiques (handicapés...). Ces derniers en particulier représentent une opportunité pour augmenter le taux d'occupation des structures permanentes.



Diagnostic territorial approfondi des sports de nature sur le Pays Monts et Barrages

Pour asseoir un tel diagnostic territorial approfondi, nous construisons un raisonnement en trois étapes :

- Une première partie présente un diagnostic général du pays. Il s'agit tout d'abord d'évaluer le potentiel de développement du territoire tel qu'il transparaît à l'analyse de ses principales caractéristiques sociodémographiques. Il s'agit ensuite d'apprécier comment le Pays Monts et Barrages pourra compenser ses handicaps structurels en développant une économie résidentielle basée sur la promotion des sports de nature.
- Une deuxième partie établit un état des lieux de l'offre des sports de nature sur le territoire du Pays Monts et Barrages. On privilégiera tout d'abord deux filières qui nous apparaissent comme étant particulièrement porteuses que sont la randonnée et les activités nautiques. On présente dans un second temps les autres filières qui constituent un complément (pêche, escalade et sports mécaniques).
- Une troisième partie dresse un diagnostic territorial du développement des sports de nature en termes de localisation des activités. Il s'agit tout d'abord d'évaluer l'hétérogénéité du territoire et de repérer des pôles structurants potentiels. Il s'agit ensuite d'approfondir les caractéristiques des places stratégiques sur lesquelles s'appuyer.

Rappel méthodologique :

qu'est-ce qu'un diagnostic territorial approfondi ?

1. Définition d'un DTA

C'est une démarche d'analyse de l'offre et de la demande sportive locale, impulsée par la DRJSCS et proposée aux collectivités. Les travaux d'observation du territoire, d'analyse et de préconisation sont menés par un organisme de conseil et d'expertise qui est choisi par le maître d'ouvrage (le territoire) dans la sphère publique ou privée.

2. Objectifs d'un DTA

L'objectif est d'aider un territoire à la prise de décision à travers une méthode concertée de



diagnostic. Celle-ci est définie par un cahier des charges, qui précise les enjeux de la démarche engagée par le territoire, les objectifs poursuivis, les résultats attendus, les modalités de mise en œuvre et de suivi.

Le DTA consiste donc à analyser un ensemble de données recueillies directement sur le terrain afin de répondre à une (ou des) problématique(s) définie(s) au préalable par le maître d'ouvrage au sein du cahier des charges.

A partir de ce travail, des orientations ou des préconisations sont proposées, et des scénarios de développement peuvent être élaborés. Il s'agit de permettre à la collectivité d'affiner, conforter ou définir ses choix.

3. Le DTA des sports de nature sur le Pays Monts et Barrages

Le DTA mené sur le Pays Monts et Barrages se limite à l'étude des sports de nature sur ce territoire. Cette étude a été menée en deux temps.

- **Analyse de l'offre de sports de nature**

Cette analyse de l'offre a été effectuée sur la base d'entretiens ciblés auprès de différents acteurs (publics et privés) du territoire. Un recensement exhaustif de l'offre de sports de nature sur le territoire a été effectué sur la base d'entretiens téléphoniques ou en face à face. Nous avons également déterminé, par le biais de ces entretiens, de nombreux autres indicateurs servant à renseigner et qualifier la structuration des clubs, le type d'activités proposées, les partenariats entre les différents prestataires de sports de nature, les espaces et sites de pratique¹...

- **Qualification de la demande de sports de nature**

La demande sportive n'a pas fait l'objet, comme le suggère la méthodologie du DTA, d'une analyse approfondie. Nous l'avons analysée à partir d'entretiens et de données disponibles sur le territoire. Ainsi la qualification quantitative et qualitative de la demande a-t-elle été effectuée sur la base d'entretiens auprès des offreurs de sports de nature.

Au final, l'état des lieux tel qu'il est présenté ici constitue une base de travail pour l'élaboration d'un projet de développement futur des sports de nature sur le Pays Monts et Barrages.

¹ Voir annexe 1 : guide entretien prestataires d'offre de sports de nature.



1. DIAGNOSTIC GENERAL DU PAYS

Population

21 550 habitants

Superficie

825 km²

Densité

26,1 hbts / km²

Périmètre

d'intervention

Département de la Haute-Vienne

3 communautés de communes

33 communes

Les 5 plus grandes

communes du

territoire

Saint-Léonard de Noblat 4 657

Eymoutiers 2 055

Chateauneuf-la-Forêt 1 633

Saint-Paul 1 211

Linards 1 083

Les 5 plus grandes communes

A proximité du territoire

Limoges

Panazol

Le Palais sur Vienne

Feytiat

Ambazac

Le Pays Monts et Barrages se situe intégralement sur le territoire de la Haute-Vienne, à proximité relative de l'aire urbaine de la capitale régionale, Limoges, et du plateau de Millevaches. Le Pays présente la particularité de se trouver au carrefour de plusieurs territoires : situé à l'extrémité Est de la Haute-Vienne, il est limitrophe de la Creuse et de la Corrèze. Par ailleurs, certaines communes du Pays Monts et Barrages sont situées sur d'autres espaces administratifs notables (voir encadré ci-dessous) : le Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin et le Syndicat Mixte Interdépartemental et Régional d'Aménagement de Vassivière.

Le Pays Monts et Barrages est composé de trois communautés de communes comprenant 32 communes dont Chateauneuf la Forêt, Eymoutiers et Saint-Léonard de Noblat sont les unités urbaines les plus importantes.

- La communauté de communes de Briance-Combade, composée de 10 communes : Châteauneuf la Forêt, La Croisille sur Briance, Linards, Masléon, Neuvic-Entier, Roziers-Saint-Georges, Saint-Gilles les Forêts, Saint-Méard, Surdoux et Sussac ;
- La communauté de communes de Noblat, composée de 10 communes : Champnétry, Eybouleuf, La Geneytouse, Le Châtenet en Dognon, Royères, Saint-Denis-des-Murs, Saint-Martin-de-Terressus, Sauviat-sur-Vige, Saint-Léonard-de-Noblat et Saint-Paul ;
- La communauté de communes des Portes de Vassivière, composée de 12 communes : Augne, Beaumont du Lac, Bujaleuf, Cheissoux, Doms, Eymoutiers, Nedde, Peyrat le Château, Rempnat, Saint-Amand le Petit, Saint-Anne-Saint-Priest et Saint-Julien le Petit.

A ces 32 communes, il faut également ajouter la commune de Moissannes qui n'adhérait à aucun établissement public de coopération intercommunale jusqu'à fin 2011. Cette situation ne devait pas perdurer au-delà du 31 décembre 2011, date d'entrée en vigueur du nouveau schéma départemental de coopération intercommunale. Moissannes devait alors intégrer la communauté de communes de Noblat².

² Source : proposition du schéma départemental de coopération intercommunale, Préfecture de la Haute-Vienne, Septembre 2011.

Le Pays Monts et Barrages :

Un territoire au cœur de multiples autres espaces administratifs

Le Pays Monts et Barrages est situé en Région Limousin, sur le territoire du département de la Haute-Vienne. Il regroupe trois communautés de communes et 35 communes (y compris Moissannes). Outre ces collectivités territoriales, le Pays est également marqué par la présence de deux autres espaces administratifs notables : le PNR Millevaches et le Syndicat Mixte Interdépartemental et Régional de Vassivière en Limousin (SYMIVA). Cet empilage administratif rend parfois peu lisible la répartition des compétences entre chacun des acteurs ce qui, nous le verrons au cours de la seconde phase, mérite une clarification.

Le Parc Naturel Régional (PNR) de Millevaches³

Un PNR est un territoire rural, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère. Ce territoire s'organise autour d'un projet concerté de développement durable. Disposant de plusieurs missions (protection et gestion du patrimoine naturel et culturel, aménagement du territoire, développement économique et social...), les PNR sont aujourd'hui au nombre de 45 sur le territoire national.

Les actions d'un PNR sont arrêtées et mises en œuvre par son organisme de gestion en référence à la Charte. Cet organisme de gestion est en général un Syndicat mixte regroupant au minimum la Région, et les communes de son territoire, c'est donc un établissement public. Un PNR dispose d'un budget de fonctionnement et d'un budget d'équipement autonome. Il est alimenté par la Région, les départements, les communes, groupements de communes et l'Etat.

Le PNR Millevaches est situé intégralement sur la Région Limousin. Il regroupe 113 communes et 14 communautés de communes réparties sur les trois départements du Limousin : la Corrèze (63 communes), la Creuse (34 communes) et la Haute-Vienne (16 communes). Le syndicat de gestion chargé d'administrer le PNR est constitué de la Région, des trois départements et des 113 communes. Il est présidé par Monsieur Christian Audoin. Il constitue un espace administratif d'une superficie de 3 142,9 km² pour environ 41 000 habitants.

Le PNR Millevaches englobe Plusieurs communes du Pays Monts et Barrages sont ainsi membres du PNR Millevaches : les 14 communes de la communauté de communes des Portes de Vassivière et 4 communes de la communautés de communes de Briance-Combade (La Croisille sur Briance, Saint-Gilles les Forêts, Surdoux et Sussac).

Le Syndicat Mixte d'Aménagement du Lac de Vassivière (SYMIVA)⁴

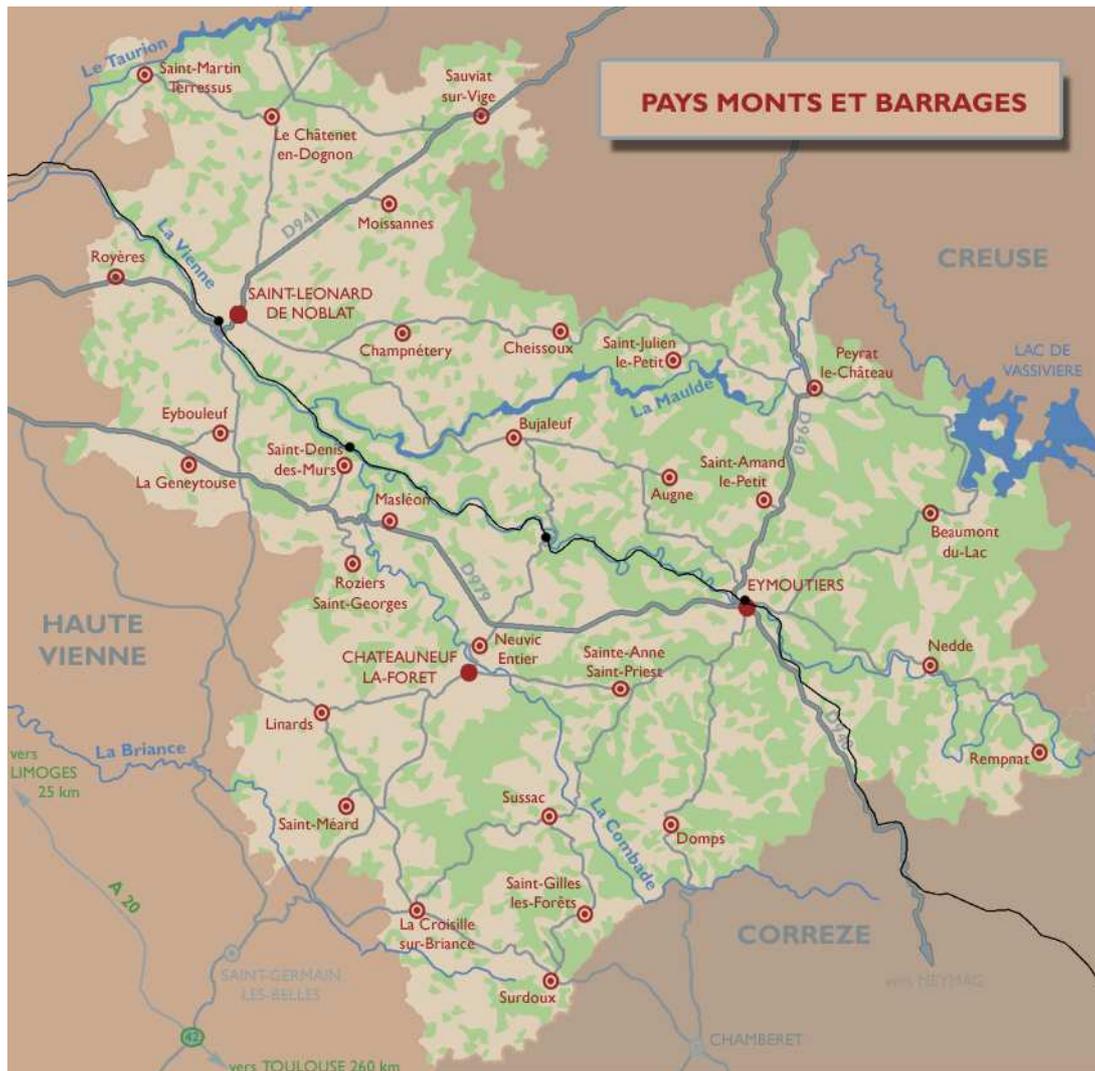
³ Source : www.pnr-millevaches.fr

⁴ Source : www.lacdevassiviere.com

L'aménagement du Lac de Vassivière est confié au SYMIVA (Syndicat Mixte Interdépartemental et Régional de Vassivière en Limousin). Le SYMIVA a pour objet de concourir au développement et à l'aménagement touristique du territoire de Vassivière dans l'objectif d'une cohérence touristique territoriale. Ses missions sont multiples : création d'hébergements à vocation touristique, d'équipements de loisirs ou sportifs ; acquisition et aménagement de terrains ; promotion, animation et accueil sur le territoire de Vassivière.

Il s'agit d'une collectivité territoriale créée et financée par plusieurs autres collectivités : le Conseil Régional du Limousin, les Conseils Généraux de la Haute-Vienne et de la Creuse et les 8 communes concernées à savoir 5 communes en Creuse (Faux la Montagne, Féniers, Gentioux-Pigerolles, Royère de Vassivière et Saint-Martin Château) et 3 en Haute-Vienne (Beaumont du Lac, Nedde et Peyrat le Château).

Cette collectivité est donc présente sur le territoire du Pays Monts et Barrages par le biais des 3 communes Haut-Viennoises qui la composent, tous les trois membres de la communauté de communes des Portes de Vassivière.



Source : www.monts-et-barrages-en-limousin.fr⁵

Le Pays Monts et Barrages constitue un espace naturel composé de deux zones géographiques⁶ :

- A l'Est : une zone de moyenne montagne, contrefort granitique du plateau de Millevaches, avec une altitude comprise entre 500 et 800 mètres, dominée par la forêt. Cette zone se situe également au sein d'un espace rural isolé ;
- A l'Ouest : une zone de piémont, composée de bas plateaux schisteux, avec une altitude comprise entre 200 et 500 mètres, dominée par le bocage. Cette zone se situe pour partie dans l'aire d'attraction de Limoges.

⁵ Sur la carte, il manque la commune de Saint-Paul qui a intégré la communauté de communes de Noblat.

⁶ Source : www.monts-et-barrages-en-limousin.fr.



Source : www.monts-et-barrages-en-limousin.fr

Créé depuis 1979 sous la forme d'un syndicat mixte (la notion de « Pays » étant beaucoup plus récente), le Pays Monts et Barrages a pour objet la « mise en œuvre d'une stratégie de développement cohérent et durable du territoire ». Il intervient en définissant les « orientations stratégiques de développement ». Il a également un « rôle d'organisation, de mise en réseau, de coordination des acteurs et des partenaires concernés et de promotion du territoire »⁷.

Parmi les grands enjeux définis, deux objectifs prioritaires sont définis : « **valoriser les ressources locales de façon durable afin de créer des activités, retenir et accueillir des actifs** ».

⁷ Statuts du Syndicat Mixte Monts et Barrages,



1.1. Un potentiel de développement

Le Pays Monts et Barrages dispose d'une population et d'une densité relativement faibles par rapport à la moyenne régionale et départementale. Toutefois, il présente des caractéristiques qui lui confèrent un véritable potentiel de développement dans les années à venir parmi lesquelles une nature préservée du fait d'activités économiques à l'impact environnemental mesuré, une population locale suffisante ayant des besoins à satisfaire (scolaires, actifs navetteurs, retraités). La faible densité de population est également un atout puisqu'elle traduit une place importante à la nature.

a) Démographie

La population du Pays Monts et Barrages, après avoir connu une baisse significative entre 1990 et 1999, s'est d'abord stabilisée et semble même depuis être repartie à la hausse. Le Pays est par ailleurs confronté aux mêmes réalités démographiques que la région, notamment au vieillissement de sa population.

- **Une population stable**

Le Pays est marqué par la présence de trois pôles structurants, qui constituent les trois principales communes : Châteauneuf-la-Forêt, Eymoutiers et Saint-Léonard de Noblat.

Confronté à une forte baisse de sa population entre 1990 et 1999 (-6%), puis à une stabilisation (+0,1% entre 1999 et 2006)⁸, le Pays Monts et Barrages attire de nouveau des habitants selon les dernières statistiques publiées par l'INSEE⁹ (+0,5% entre 2006 et 2008). Le tableau 1 permet de retracer l'évolution de la population du Pays Monts et Barrages et de ses communautés de communes de 1999 à 2008. En 2008, la population du Pays a ainsi dépassé le cap des 21 500 habitants.

⁸ Source : Diagnostic territorial du syndicat mixte Monts et Barrages, novembre 2010 ; INSEE.

⁹ Les populations légales millésimées 2008 entrent en vigueur le 1er janvier 2011. Elles ont été calculées conformément aux concepts définis dans le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003. Leur date de référence statistique est le 1^{er} janvier 2008.

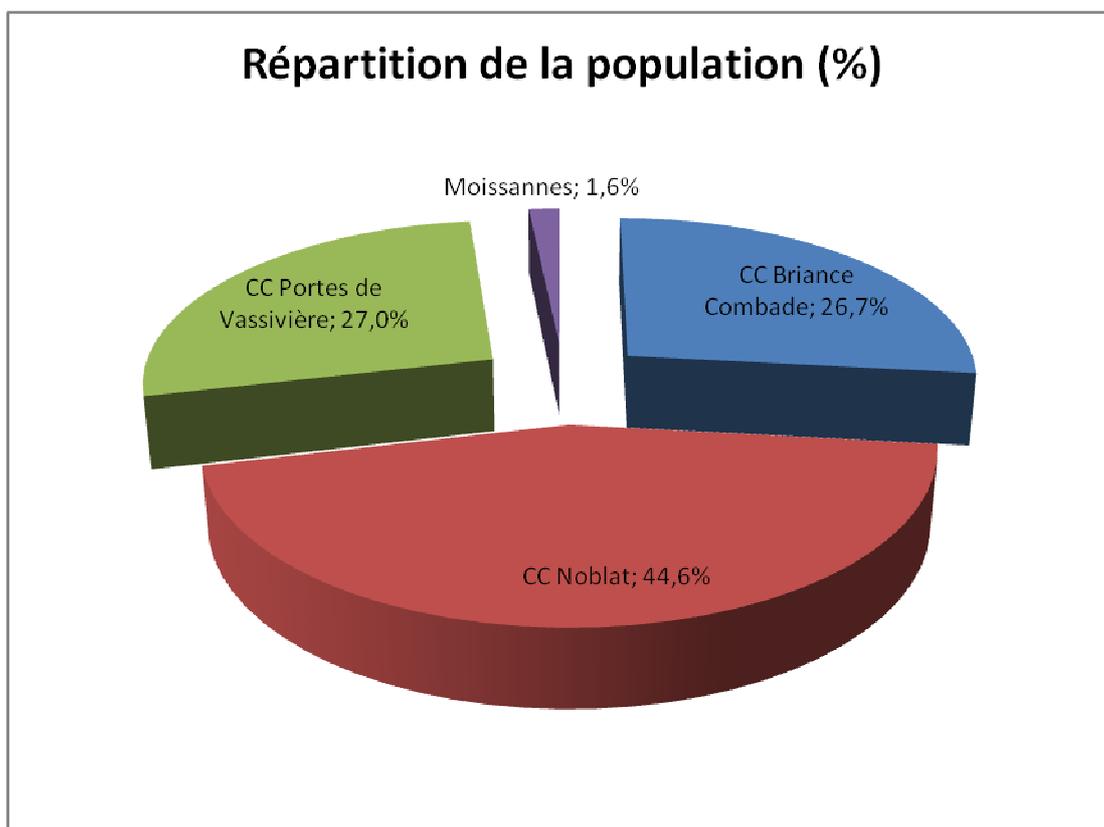


Tableau 1 : évolution démographique du Pays Monts et Barrages¹⁰

	1999		2006		2008		Evolution pop	Evolution pop	Evolution pop
	Population	Part	Population	Part	Population	Part	99/2006	1999/2008	2006/2008
CC Briance Combade	5 665	27%	5 717	27%	5 761	27%	0,9%	1,7%	0,8%
CC Noblat	9 458	44%	9 483	44%	9 613	45%	0,3%	1,6%	1,4%
CC Portes de Vassivière	5 993	28%	5 898	28%	5 823	27%	-1,6%	-2,8%	-1,3%
Moissannes	299	1%	341	2%	353	2%	14,0%	18,1%	3,5%
Pays Monts et Barrages	21 415	100%	21 439	100%	21 550	100%	0,1%	0,6%	0,5%

La communauté de communes de Noblat reste la plus peuplée (9 613 habitants – 45% de la population du Pays) devant les deux autres communautés de communes qui disposent d’une population sensiblement équivalente : 5 823 habitants pour la CC des Portes de Vassivière (27% de la population du Pays) ; 5 761 habitants pour la CC Briance Combade (27% également).

Graphique 1 : répartition de la population par EPCI (et Moissannes)



L’importance du poids de la CC de Noblat dans la population du Pays s’explique en partie par son positionnement au sein de l’aire d’attraction de Limoges.

¹⁰ Source : INSEE.



- **Un poids démographique limité**

Avec une population chiffrée à 21 550 habitants en 2008, le Pays Monts et Barrages dispose d'un poids relativement limité si on le compare à la population départementale et régionale. Ainsi le Pays représente-t-il seulement 5,8 % de la population de la Haute-Vienne et 2,9 % de la population du Limousin. Déjà peu important, ce poids démographique s'est même réduit entre 1999 et 2008, la croissance démographique du Pays Monts et Barrages étant de loin inférieure à celle des deux espaces administratifs de comparaison que nous avons retenus. La croissance démographique départementale s'élevait à 5,7 % entre 1999 et 2008 quand celle de la région s'établissait à 4,2 % sur la même période alors que la population du Pays Monts et Barrages ne progressait que de 0,6 %.

Tableau 2 : poids démographique du Pays dans les autres espaces¹¹

	1999		2008		Evolution pop 99/2008
	Population	Part dans autres espaces	Population	Part dans autres espaces	
Pays Monts et Barrages	21 415	-	21 550	-	0,6%
Haute-Vienne	353 826	6,1%	373 940	5,8%	5,7%
Limousin	710 792	3,0%	740 743	2,9%	4,2%

- **Un déséquilibre démographique entre l'Est et l'Ouest du Pays**

Par ailleurs, l'évolution démographique des différents territoires qui composent le Pays Monts et Barrages présente quelques disparités :

- Les communautés de communes de Briançonnais et de Noblat, avec un accroissement respectif de leur population de 1,7 % et 1,6 %, entre 1999 et 2008 ont largement porté la croissance démographique du Pays ;
- A l'inverse, la communauté de communes des Portes de Vassivière est pour sa part marquée par une fuite de population (-2,8 %). Si cette tendance venait à se confirmer, elle pourrait devenir d'ici peu la 3^{ème} communauté de communes (en termes de population), celle de Briançonnais devenant plus peuplée.

¹¹ Sources : Diagnostic territorial du syndicat mixte Monts et Barrages, novembre 2010 ; INSEE.



Diagnostic territorial approfondi des sports de nature sur le Pays Monts et Barrages

- La commune de Moissannes connaît pour sa part une hausse importante de sa population (+18,1 %). Cette augmentation porte sur un nombre très réduit d'habitants ce qui ne la rend pas réellement significative (54 habitants supplémentaires entre 1999 et 2008).

La population aurait donc tendance à se concentrer sur la partie Ouest du territoire, la plus proche de la capitale régionale, tandis que la communauté de communes des Portes de Vassivière est elle confrontée à une baisse de sa population.

Tableau 3 : comparatif des densités de population en 2008¹²

	CC Briançonnais- Combrade	CC Noblat	CC Portes de Vassivière	Moissannes	Pays Monts et Barrages	Haute- Vienne	Limousin
Densité(habitants/km ²)	24,9	41,4	16	14,3	26,1	67,7	43,7

D'un point de vue général, la densité du Pays Monts et Barrages se situe à un niveau de densité largement inférieur de celui de la Région (43,7 habitants au km²) ou plus encore du département (67,7). A l'intérieur même du territoire, les différentes communautés de communes ne présentent pas les mêmes caractéristiques. Ainsi :

- La communauté de communes de Noblat est celle dont la densité de population se rapproche le plus de la moyenne départementale, même si elle reste moindre, et se situe quasiment au niveau régional ;
- A l'inverse, la communauté de communes des Portes de Vassivière a une densité de population fortement inférieure aux densités départementales et régionales ainsi qu'aux densités des autres communautés de communes du Pays. Avec la réduction de sa population, ce phénomène a même tendance à se renforcer.

C'est donc essentiellement la partie Ouest du territoire qui semble la plus attractive ce qui peut s'expliquer par la présence d'un pôle important (Saint-Léonard de Noblat) et par la proximité immédiate de l'aire urbaine de Limoges, capitale régionale. A l'inverse la partie Est, avec la Communauté de communes des Portes de Vassivière semble en net déclin sur le plan démographique, ce qui peut s'expliquer par le fait que cet espace est beaucoup plus rural et par une situation d'enclavement marquée (éloignement des axes routiers importants comme l'A20 et l'A89).

¹² Source : INSEE

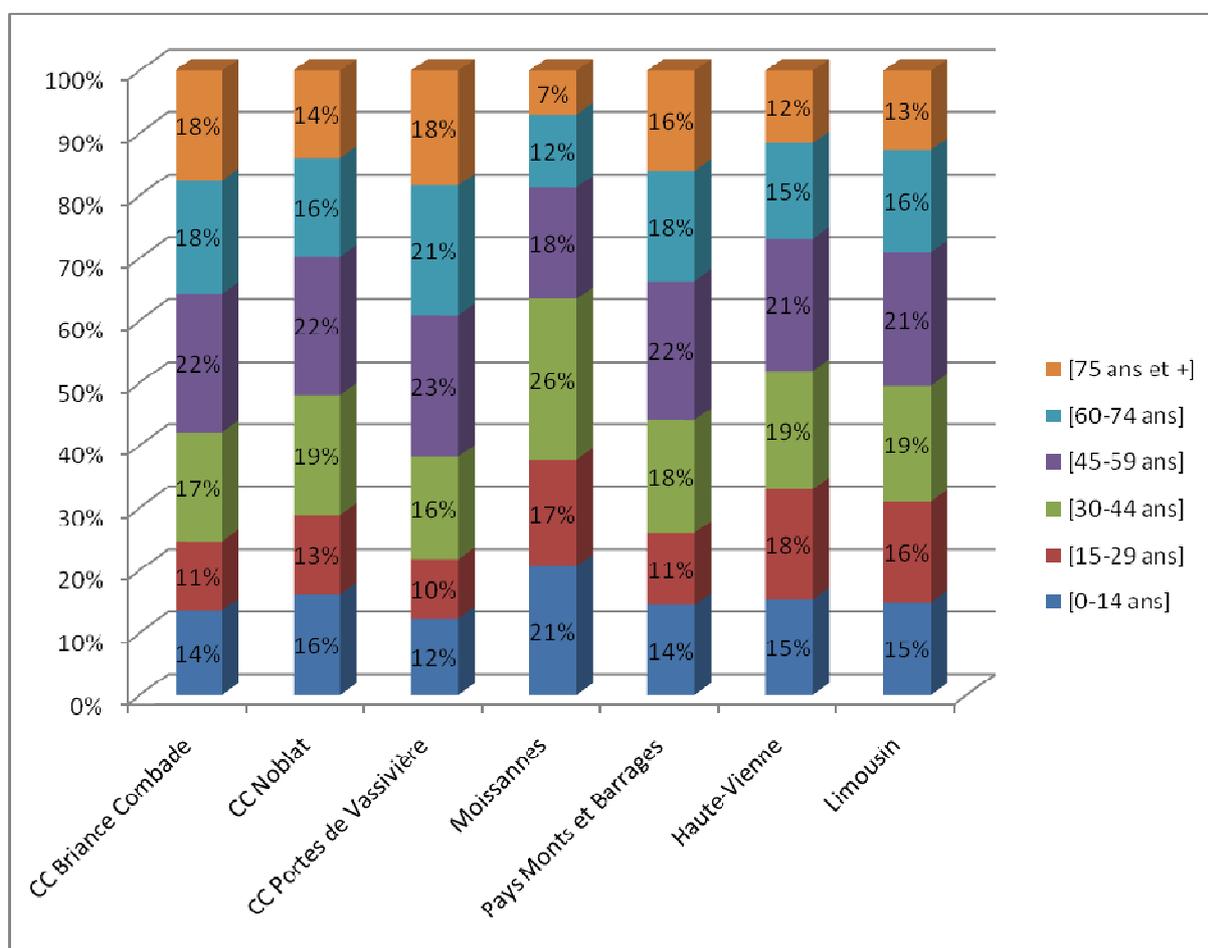


Diagnostic territorial approfondi des sports de nature sur le Pays Monts et Barrages

Une récente étude de l'INSEE¹³ permet d'apporter quelques éléments d'explications. La CC de Noblat se situant dans l'aire d'attraction de la capitale régionale (Limoges), elle bénéficie des effets démographiques positifs liés à cette proximité. En revanche, les CC de Briance-Combade, et plus encore celle des Portes de Vassivière n'étant situées dans l'aire d'attraction d'aucune agglomération, souffrent de leur enclavement.

- **Une population relativement âgée**

Graphique 2 : répartition de la population par catégories d'âge



Avec 25% de moins de 29 ans (et seulement 11% de 15-29 ans) et 56% de 45 ans ou plus, la population du Pays Mont et Barrages est vieillissante.

¹³ Aires urbaines 2010 : les villes étendent leur influence de plus en plus loin, Focal INSEE Limousin, octobre 2011.



Diagnostic territorial approfondi des sports de nature sur le Pays Monts et Barrages

La part faible des 15-29 ans n'est pas à proprement parler une spécificité du Pays Monts et Barrages, cette catégorie de population étant généralement peu présente dans les espaces ruraux (départ pour cause d'études, de premier emploi). En revanche, la proportion élevée de personnes de 45 ans ou plus la situe au-delà des moyennes départementale (48%) et régionale (50%). Ceci est d'autant plus vrai pour ce qui est de la communauté de communes des Portes de Vassivière (62%). A l'inverse, la communauté de communes de Noblat (52%) se situe au niveau de la moyenne départementale et régionale. Par ailleurs, la part des 15-29 ans relativement basse traduit une fuite de

La population retraitée est également particulièrement présente sur le territoire et a progressé entre 1999 et 2008. Avec 41% de retraités parmi la population âgée de 15 ans ou plus en 2008, le Pays Monts et Barrages se situe bien au-delà des moyennes départementale (32%) et régionale (34%).

Tableau 4 : répartition de la population de plus de 15 ans et de retraités¹⁴.

	CC Briance Combade		CC Noblat		Portes de Vassivière		Pays Monts et Barrages		Haute-Vienne		Limousin	
	1999	2008	1999	2008	1999	2008	1999	2008	1999	2008	1999	2008
Population de 15 ans ou +	4 992	4 980	8 084	8 138	5 224	5 091	18 300	18 209	300 818	316 835	606 364	630 191
Retraités	1 976	2 087	2 692	3 052	2 224	2 305	6 892	7 444	84 168	101 245	182 596	214 432
% de retraités chez les 15 ans ou +	40%	42%	33%	38%	43%	45%	38%	41%	28%	32%	30%	34%

Cette part est même en augmentation entre 1999 et 2008 (de 38% à 41%) suivant les tendances d'évolution départementale (en hausse de 28% à 32%) et régionale (en hausse de 30% à 34%). D'un point de vue territorial, la communauté de communes de Noblat est proche de la moyenne départementale (38% de retraités chez les plus de 15 ans en 2008) alors que la communauté de communes des Portes de Vassivière, territoire rural, s'impose comme la partie du Pays où la part des retraités est la plus importante (45%).

Au final, la démographie du pays Monts et Barrages pourrait apparaître comme un désavantage certain pour le développement des sports de nature. Elle nous semble pour notre part révéler de réelles opportunités de développement des sports de nature :

- La faible densité de population signifie que la place laissée à la nature est très importante d'où des opportunités de pratiques sportives qui n'existent pas dans des territoires densément peuplés. Le pays doit transformer ce qui peut apparaître au premier abord comme un handicap en véritable atout de développement autour des sports de nature. C'est tout l'enjeu de la mise en place d'une économie résidentielle autour de ces activités.

¹⁴ Source : INSEE.



- Le fort taux de retraités (41%) là encore ne doit pas être perçu comme un handicap. De façon générale, le poids des retraités dans un territoire est un facteur explicatif majeur du décalage pouvant exister entre le niveau de la production du territoire et son niveau de revenu. Les retraites sont ainsi appelées à peser de plus en plus dans le niveau de revenus d'un certain nombre de territoires, soit du fait de l'évolution de leur pyramide des âges, soit du fait d'une stratégie d'accueil de retraités. C'est cette dernière option qui peut être intéressante dans l'optique du développement d'une économie résidentielle autour des activités sportives de nature.

Dans ces deux stratégies de développement d'une économie résidentielle, il faudra bien sûr penser l'articulation avec l'économie locale, que ce soit au niveau des touristes ou que ce soit au niveau des retraités « extérieurs » afin de ne pas négliger les autres catégories de population (scolaires, population active locale, actifs navetteurs...).

b) Population active

La population active du pays Monts et Barrages était de 8713 en 2006 soit 41% de la population totale, taux légèrement inférieur au taux limousin de 44%. Néanmoins, l'important est la localisation territoriale et la structure de cette population active.

- **D'un point de vue territorial :**

Dans le diagnostic territorial du pays (2010), on trouve les chiffres suivants :

- Actifs occupés qui travaillent et vivent dans le pays : 4 867
- Actifs occupés qui résident dans le pays mais travaillent hors pays : 3 082
- Actifs occupés qui résident hors du pays mais travaillent dans le pays : 1 153

Ce sont bien sûr les deux dernières catégories qui méritent attention :

- Les actifs travaillant hors pays, quand ils reviennent au domicile sont considérés comme des actifs basiques puisque leur revenu est extérieur au territoire. L'idéal est donc de leur faire dépenser la plus grande part de leur revenu sur place. En particulier, ce pourrait être un enjeu majeur de leur faire pratiquer des sports de nature sur le territoire de Monts et Barrages.



- A l'inverse, les actifs travaillant dans le pays mais résidant à l'extérieur peuvent être considérés comme une fuite pour le circuit économique local.

- **D'un point de vue catégories socio professionnelles :**

La communauté de communes de Noblat se distingue des deux autres par un taux d'agriculteurs inférieur que compense en grande partie un taux de cadres et professions intellectuelles supérieures plus fort. Pour le reste, l'essentiel de la population active du pays Monts et Barrages est constitué des catégories socioprofessionnelles qui font les classes moyennes (artisans-commerçants, professions intermédiaires, employés, ouvriers). De ce point de vue, le Pays ne se distingue pas fondamentalement par des caractéristiques particulières liées à sa population active.

Tableau 5 : répartition de la population active par catégories socio professionnelles (en %)

	CC Noblat	CC Portes Vassivière	CC Briance Combade
Agriculteurs exploitants	4,8	13,7	12,3
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	10,4	11,3	11,9
Cadres et prof. Intellectuelles sup.	8,5	5,2	4,1
Professions intermédiaires	18,0	17,6	18,3
Employés	32,5	27,2	26,8
Ouvriers	25,7	25,0	26,6

c) Activités

La structure des activités du pays Monts et Barrages permet d'apprécier les contraintes qui peuvent éventuellement poser sur les pratiques de sport de nature.



Tableau 6 : secteurs d'activité des entreprises du Pays Monts et Barrages en 2008¹⁵

	CC Noblat	CC Portes Vassivière	CC Briance Combade
Agriculture	7,7	13,9	14,7
Industrie	18,8	13,4	24,9
Construction	8,0	8,4	5,6
Commerce, transport, services	32,3	31,8	25,7
Administration, enseignement, santé, action	33,3	32,5	29,1

Au-delà de quelques particularités territoriales, la structure des activités du pays fait apparaître des éléments favorables pour la pratique des sports de nature :

- Il y a tout d'abord le poids relativement important de l'emploi agricole qui laisse entrevoir une campagne entretenue, condition importante pour le maintien de bon nombre de pratiques sportives. D'un point de vue qualitatif, on a une agriculture extensive qui n'atteint pas la qualité des écosystèmes ;
- A l'exception du bassin industriel de Châteauneuf, et à moindre degré Saint-Léonard, le poids de l'industrie n'est pas de nature à remettre en cause la qualité des milieux ;
- On peut retenir en troisième lieu le poids important des activités liées à l'enseignement, la santé et l'action sociale avec qui des accords de partenariats pourraient être signés pour le développement des sports de nature.

Au final, la structure des activités du Pays, qui ont un impact sur le milieu naturel relativement mesuré, est plutôt favorable au développement des sports de nature qui demandent avant tout une qualité des milieux de pratique.

¹⁵ Source : INSEE.



1.2. La place des sports de nature

Les sports de nature sont particulièrement présents sur le Pays Monts et Barrages qui présente des caractéristiques géographiques propices à leur développement. Ainsi, le Pays dispose de plusieurs plans d'eau, de nombreux sites et espaces de pratiques unanimement reconnus par les acteurs sportifs locaux comme étant de qualité. Toutefois, comme nous le verrons, si ce terrain de jeu est reconnu comme étant de grande qualité, son exploitation reste encore à ce jour assez faible. Deux raisons sont principalement évoquées : un tissu associatif relativement peu développé et un manque de porteur de projet à même de développer la pratique et de faire des sports de nature un véritable outil d'animation et de développement pour le territoire.

Dans le cadre du Diagnostic Territorial Approfondi que nous avons mené, notre étude a porté sur les activités de nature suivantes :

- Equitation
- Randonnée pédestre
- VTT et cyclotourisme
- Pêche
- Motocyclisme
- Canoë-kayak et activités aquatiques

Les structures proposant ces activités ont été interrogées par la voie d'entretiens téléphoniques ou en face à face. Nous avons également élargi notre investigation en allant interroger des personnes ressources dont les noms figurent en annexe afin de nous bâtir une analyse sur la base d'éléments objectifs. Globalement, deux points importants ressortent quant aux sports de nature :

- Un poids économique modeste : l'offre de sports de nature reste peu développée malgré un territoire unanimement reconnu comme de grande qualité ;
- Une offre de sports de nature proposée par les associations sportives, mais aussi par d'autres structures privées (notamment des centres équestres), encore à ce jour peu professionnelle, ce second point étant une conséquence du premier.



a) Un poids modeste

- **Une demande faible**

L'information en provenance des différents offices de tourisme semble indiquer que les sports de nature ne constituent pas un élément fort de la demande sociale exprimée.

Par exemple, pour l'office du tourisme de Noblat, trois variables sont à prendre en compte pour caractériser la demande : la nature de l'activité ; la dimension temporelle ; l'origine géographique de la clientèle.

- Quatre activités dominent : randonnée, VTT, canoë-kayak, équitation. Il est à noter, par rapport aux activités aquatiques, que la baignade n'est pas demandée au niveau où elle pourrait l'être compte tenu de l'existence de multiples opportunités, du fait de l'absence de services de proximité autour des plans d'eau ; de même, la pêche ne fait pas l'objet d'une demande à la hauteur du potentiel existant (présence importante de rivières et de plans d'eau).
- La fréquence de la demande est annuelle en ce qui concerne la randonnée pédestre et l'équitation. Par contre, elle est saisonnière et centrée sur les mois d'été pour le VTT et le canoë-kayak.
- La demande émane essentiellement des touristes mais pour des activités comme la randonnée pédestre, elle peut émaner de la population locale.

Il apparaît bien que la demande de sports de nature est relativement modeste, centrée sur quelques activités, en partie saisonnière pour les touristes et annuelle pour la population locale. D'un point de vue quantitatif, les offices de tourisme nous ont fait remonter les informations suivantes¹⁶ :

- La demande exprimée en matière d'activités sportives de nature représente une part variable des demandes totales exprimées en 2010 : 10% pour l'ODT de Noblat, 18% pour l'ODT de Peyrat le Château et 22% pour l'ODT d'Eymoutiers, traduisant un poids modeste.
- Pour le reste, les demandes concernent les thématiques recensées dans le tableau 7

¹⁶ Les données pour l'office de tourisme de Briançonnais ne nous ont pas été transmises



Tableau 7 : motifs des demandes adressées aux office de tourisme du Pays Monts et Barrages¹⁷

	ODT Noblat	ODT Peyrat le Château	ODT Eymoutiers
Découverte du patrimoine	42%	19%	30%
Manifestations diverses	16%	28%	18%
Renseignements pratiques	21%	18%	15%
Hébergement	5%	8%	9%
Restauration	5%	1%	2%
Autres demandes		8%	3%

Au final, plus de 25 000 demandes sont formulées auprès des les offices de tourisme du Pays Monts et Barrages (hors office de tourisme de Briance-Combade pour lesquels nous n'avions pas les données).

**Tableau 8 : motifs des demandes exprimées auprès des offices de tourisme
du Pays Monts et Barrages¹⁸**

Thématiques	Part de la demande exprimée
Sports de nature	15%
Découverte du patrimoine	32%
Manifestations diverses	21%
Renseignements pratiques	19%
Hébergement	7%
Restauration	3%
Autres demandes	3%

Cela confirme bien les données d'observation touristique de l'observatoire régional du tourisme. Les activités les plus citées¹⁹ concernent la visite de villes, villages et promenades ; la visite de musées et sites historiques ; la gastronomie et les marchés.

Le classement des sites les plus visités est le suivant : Lac de Vassivière ; Eymoutiers ; Saint Léonard ; Limoges ; Moulin du Got ; Oradour sur Glane ; Nedde ; Cité des insectes ; Ile de Vassivière ; Peyrat le Château ; Mont Gargan.

¹⁷ Source : comité départemental du tourisme.

¹⁸ Source : comité départemental du tourisme.

¹⁹ Source : observatoire régional du tourisme.



Diagnostic territorial approfondi des sports de nature sur le Pays Monts et Barrages

Il apparaît bien un décalage entre le potentiel que représente le territoire de Monts et Barrages pour la pratique des sports de nature et l'ampleur de la demande qui s'exprime dans les offices de tourisme.

- **Une offre limitée**

De façon globale, le Pays Monts et Barrages offre peu d'opportunités en termes d'animations, de manifestations et d'activités. Depuis le milieu des années 90, on peut même dire que l'offre de sports nature a fortement diminuée avec l'échec d'un certain nombre de structures (CLEP de Bujaleuf, Poney Club de la Briançonne, station VTT de Châteauneuf-la-Forêt²⁰ par exemple).

- Le Pays accueille très peu de manifestations nature sur son territoire, que ce soit des petits événements ou à plus forte raison des événements d'importance. Le Maire d'Eymoutiers nous a indiqué à ce sujet que la commune serait pourtant prête à soutenir des manifestations d'envergure qui viendraient animer le territoire. La commune soutenait du reste le Raid de Vassivière à hauteur de 6 000€, mais aujourd'hui, en dehors de l'enduro organisé par le club de Peyrat-le-Château, il n'y aurait plus de grosses manifestations sportives.
- Des structures d'offre ont dû fermer, comme le CLEP à Bujaleuf du fait d'une gestion inadaptée ou la base VTT de Châteauneuf du fait de problèmes rencontrés au niveau de l'élaboration des circuits, de la mission voire du profil du salarié ainsi que de l'absence d'un véritable projet d'animation de cette base au moment de sa mise en place. Il en est de même pour la base de voile à Auphelle qui voyait l'organisation de régates presque toutes les semaines. Si cette dernière n'a pas fermé, l'activité qu'elle organise aujourd'hui s'apparente plus à des sorties entre amis qu'à une véritable offre sportive. Les trois exemples sont là pour témoigner de la difficulté de pérenniser des structures d'offre sur le territoire.
- Il en est de même au niveau des sites et itinéraires de pratiques. Au niveau des chemins, de nombreux itinéraires se ferment pour de multiples raisons : absence d'entretien, annexion par des propriétaires privés, arrêt du conventionnement avec les propriétaires,... Par ailleurs, de nombreux interlocuteurs nous ont fait part de la lourdeur de l'inscription des chemins au

²⁰ Un club constitué récemment semble avoir pour ambition de relancer cette structure.



PDIPR (notamment la limitation du nombre de conventions avec les propriétaires privés). Ainsi il existe de nombreux chemins de randonnée qui ne disposent pas de reconnaissance officielle. Au niveau des rivières, certains parcours de canoë-kayak, en l'absence d'encadrement peuvent être dangereux pour des pratiquants en autonomie, ce qui limite les possibilités de descente. Au niveau des plans d'eau, il y a, selon les experts rencontrés, une sous utilisation considérable que ce soit pour l'initiation au pagayage ou à la voile (même si les possibilités de développement de cette dernière activité sont relativement limitées sur le Pays Monts et Barrages et, au-delà, en Limousin selon les interlocuteurs interrogés).

b) Une culture « sports de nature » peu développée

- ***Un manque de professionnalisation***

Sur les 23 structures offrant des sports de nature ayant fait l'objet de l'enquête, 7 seulement sont employeurs. Au total, elles représentent 17 ETP, ce qui est très faible compte tenu du volume global d'activités qui pourrait être envisagé sur le territoire.

Par ailleurs, une seule association nous a déclaré être employeuse. Les autres structures employeuses sont toutes des entreprises privées (centres équestres essentiellement, société d'activités nautiques et une société proposant de la grimpe encadrée dans les arbres). Les emplois recensés sont ainsi très souvent ceux des gestionnaires des structures privées et notamment les emplois d'agriculteurs des gestionnaires de centres équestres.

Ces emplois se décomposent de la façon suivante.

- **Equitation**

Sur les sept structures d'équitation interrogées, six gérants vivent de leur activité. Il s'agit souvent d'emplois d'agriculteurs. L'activité équitation ne constitue qu'une activité annexe pour bon nombre d'entre eux qui ne pourraient pas vivre de ces seules prestations.

- **Ferme équestre des Ribières – 1 ETP + 1 saisonnier**

La ferme est structurée sous la forme d'une Entreprise Agricole à Responsabilité Limitée gérée par Claire Duron (directrice). Elle travaille à temps complet à la ferme mais pas uniquement pour l'activité équitation.



Diagnostic territorial approfondi des sports de nature sur le Pays Monts et Barrages

La Ferme emploie en plus un saisonnier à temps plein chaque année. Il s'agit en règle générale de personnes de moins de 30 ans ne disposant pas de diplôme général ou sportif. Originaires du Limousin, ces saisonniers sont embauchés afin d'effectuer de l'accompagnement en randonnée mais aussi des tâches d'administration générale (intendance, gestion de budget randonnée).

La directrice de la ferme nous a indiqué connaître de plus en plus de difficultés financières en termes d'emploi, laissant planer un doute quant au maintien de cet emploi saisonnier dans le temps.

La ferme ne fait pas appel à des stagiaires ou alors de façon marginale.

○ **Poney Club de la Briance – 2 ETP + stagiaires**

Nous avons pris en considération cette structure même si celle-ci a officiellement cessé son activité au 31 août 2011. Les deux gestionnaires de cette structure ont changé d'emploi pour aller s'installer à Chamberet (19). L'installation d'une autre structure n'est pas envisagée, le propriétaire des terrains ayant décidé de les vendre à des agriculteurs. D'autre part selon Grégory Dinter, l'un des deux gestionnaires, le territoire est trop petit, souffre d'une trop grande concurrence d'autres structures et ne dispose pas des infrastructures nécessaires (notamment en matière d'hébergement) pour accueillir ce type de ferme équestre.

Ce centre équestre constitué sous la forme d'une entreprise individuelle disposait de deux salariés âgés de 29 et 25 ans. Il s'agissait de Grégory Dinter, le moniteur-gestionnaire, et de son amie. Disposant du statut d'agriculteurs, ces deux personnes travaillaient à temps plein.

Disposant d'un niveau d'étude BAC+2, les deux salariés étaient également titulaires de diplômes sportifs : un BEES équitation 1er degré pour l'un et un BPJEPS équitation et un APE pour l'autre.

Originaires du Limousin, les tâches effectuées par ces deux salariés allaient de l'enseignement/entraînement à l'administration générale en passant par de l'entretien/maintenance.

La structure faisait également appel à des stagiaires (2 en règle générale) qui étaient en cours de formation (BETA et BAPAT).

○ **Centre Equestre Eurocentaure – 3 ETP : 1 gestionnaire, 0.8 enseignant, 1,2 apprentis/stagiaires**

Thierry Stefek est le gérant du centre équestre disposant du statut d'agriculteur. Il travaille à temps plein. Disposant d'un BEES 1er degré, Thierry Stefek dispose aussi d'un brevet fédéral d'équitation écologique 3ème degré. Il n'est pas originaire du Limousin. Les tâches effectuées sont de l'enseignement/entraînement ainsi que de l'administration générale.

A son emploi s'ajoute celui d'une enseignante salariée dans le cadre d'un CDI à temps partiel (80%). Cette enseignante était auparavant à temps plein mais son temps de travail a été revu à la baisse.



Diagnostic territorial approfondi des sports de nature sur le Pays Monts et Barrages

Disposant d'un niveau d'étude BAC+3 (licence), cette enseignante dispose d'un BEES 1er degré et prépare un brevet fédéral d'équitation éthologique 1^{er} degré. Elle n'est pas originaire du Limousin. Elle effectue deux types de tâches : enseignement/entraînement (12h) et entretien/maintenance (16h).

La structure emploie également des apprentis ainsi que des stagiaires de maisons familiales ce qui représente environ 1,2 ETP à l'année.

- **Les chevaux de Toulondit – 1 ETP**

Pas de salariés autre que l'agricultrice qui s'occupe de l'activité équitation. Toutefois, cette activité ne représente qu'une faible partie du temps de travail de Corinne Mont Louis Vacher. Il s'agit plus d'un complément de revenus pour cette structure qui ne souhaite pas développer l'activité équitation de manière importante.

- **Les Ânes de Vassivière – 1 ETP**

L'unique emploi de cette structure est celui occupé par le gérant de l'exploitation agricole. Il dispose du statut d'agriculteur.

- **Les Chevaux de Nature – 1 ETP**

Le gérant de la structure dispose du statut d'auto-entrepreneur (profession libérale). Il est moniteur d'équitation indépendant et se déplace chez les gens à la demande afin d'assurer des tâches de dressage et d'éducation des chevaux ainsi que de l'enseignement. Installé dans la région depuis 10 ans, il dispose d'un niveau d'étude BAC+2 (BTS agricole) ainsi que d'un BEES 1^{er} degré.

- **Ferme Equestre des Villards – 1 ETP**

Entreprise individuelle dirigée par Madame Blondel qui travaille à temps complet pour la structure. L'entreprise ne dispose pas des moyens financiers nécessaires pour employer quelqu'un. Elle n'a pas voulu nous indiquer son CA. Elle fait toutefois appel, de façon marginale, à des stagiaires.

- **Activités nautiques**

- **Aquasport – 0,5 ETP**

Cette SARL dirigée par Madame Lamour travaille dans le domaine du gardiennage de bateau. Composée de 2 associés, la SARL emploie 2 personnes à temps partiel ce qui représente environ 0,5 ETP. Il s'agit d'emplois saisonniers.



○ Canoë-kayak Eymoutiers – 1,5 ETP

Le CKE, association relevant de la loi de 1901, propose de nombreuses activités. Pour les encadrer le club fait appel à plusieurs personnes, ce qui représente, tout compris, environ 1,5 équivalent temps plein.

Le club emploie deux personnes de façon permanente. Le premier salarié (21 ans) est originaire de la région (Tulle) et travaille au sein du CKE depuis moins d'un an. Titulaire d'une licence STAPS et d'un BEES kayak et spécialités fédérales, il effectue principalement des tâches d'enseignement/entraînement, d'accompagnement et de surveillance ainsi que quelques tâches d'administration générale (communication/facturation). Il dispose d'un contrat à durée indéterminée à temps complet (35 heures).

Le second salarié est employé en contrat à durée déterminée (durant les deux mois d'été) à temps partiel (20 heures). Ne disposant pas de diplôme sportif et inscrit dans une école de journalisme, il effectue des tâches d'administration générale (location de VTT, communication, facturation).

Enfin le club emploie régulièrement plusieurs jeunes licenciés du club afin d'effectuer des prestations sportives (enseignement/entraînement, accompagnement/surveillance). Ces emplois représentent un volume horaire global d'environ 35 heures.

○ Club Nautique de Vassivière – 3 ETP

Cette SARL dispose de 3 salariés permanents. Disposant d'un niveau d'études supérieures, les salariés ont également des diplômes sportifs : BEES Voile et Diplôme Fédéral.

Originaires du Limousin et d'autres régions, les salariés effectuent différentes tâches : enseignement/entraînement, entretien/maintenance et administration générale.

La structure rencontre deux types de problèmes quant à l'emploi : des difficultés réglementaires liées aux normes nautiques et à la sécurité ; des difficultés financières, la SARL n'étant pas éligible aux dispositifs d'aides à l'emploi.

Par ailleurs, la SARL estime qu'il faudrait que ses salariés développent certaines compétences afin de développer l'activité de la structure dans deux domaines : la commercialisation et la promotion de l'activité ; le savoir-faire général.

En plus de ces emplois permanents, la société fait également appel de manière ponctuelle à des stagiaires.



- **Escalade :**
 - **Sensacîmes – 2 ETP**

Cette structure est constituée sous la forme d'une Société Coopérative et Participative. La SCOP déclare disposer de 2 salariés permanents en CDI à temps plein. Originaires du Limousin, ces deux personnes, dont son gérant, Philippe Taglia, qui nous a répondu, effectuent des tâches d'enseignement/entraînement et d'accompagnement/surveillance.

Nous n'avons pas obtenu de réponse quant au degré de qualification de ces deux salariés.

La SCOP fait cependant face à des difficultés financières qui pourraient à terme remettre en cause la pérennité de ces deux postes.

Philippe Taglia nous a indiqué que les salariés devraient améliorer leurs compétences en matière de connaissance du milieu naturel (territoire, patrimoine, environnement), dans le domaine de la pratique sportive à proprement parler et dans le domaine de la commercialisation et de la promotion de l'activité.

Au final, ces emplois représentent 17 ETP pour l'ensemble des structures. Les postes à temps plein sont par ailleurs très souvent occupés par les gestionnaires des structures privées. Toutefois, pour nombre d'entre elles l'activité sportive n'est pas l'activité principale.

Le volume d'emploi augmente si l'on prend en compte les données globales, et notamment le recours récurrent à des saisonniers ou à des stagiaires.

L'analyse des emplois et des tâches effectuées fait par ailleurs ressortir que l'encadrement et l'enseignement sportifs ne sont pas les tâches principalement effectuées. Des tâches de gestion administrative et d'entretien sont ainsi très largement effectuées par les professionnels des structures interrogées.

Au final, cette analyse permet d'illustrer que l'offre de sports de nature par les structures présentes sur le Pays Monts et Barrages est assez faiblement professionnalisée. Les emplois présents sur le territoire ne sont que rarement dédiés à de l'encadrement de sports de nature uniquement.

- ***Un manque de porteurs de projets***

C'est un constat qui revient en permanence : ce territoire manquerait de ressources humaines pour valoriser les produits sports de nature. A côté de la reconnaissance unanime du président du club de canoë-kayak d'Eymoutiers, nos interlocuteurs ont tous déploré l'absence de porteurs de projets ayant une vision professionnelle du développement des sports de nature. Cela inciterait à l'inverse à



Diagnostic territorial approfondi des sports de nature sur le Pays Monts et Barrages

promouvoir la pratique auto organisée, ce qui nuit ensuite au démarrage d'une activité professionnelle. Les structures sportives présentes sur le territoire, hormis peut-être les centres équestres dont l'activité sports de nature ne constitue pas l'activité principale, n'ont pour l'essentiel, pas la volonté de développer leurs structures et de mettre en place de véritables stratégies d'animation de territoire. Il s'agit surtout de petites associations proposant des services à un nombre restreint de personnes.

Si les sports de nature devaient être inscrits comme une véritable opportunité de développement local, il y aurait certainement un enjeu à impulser une culture managériale auprès de porteurs potentiels qui souvent ont exclusivement une compétence sportive.

- ***Un manque de concertation et d'approche globale***

D'après les différents entretiens que nous avons pu réaliser, il apparaît un réel manque de concertation entre les élus des différentes communes ou communautés de communes au sujet de l'enjeu que pourrait représenter le développement des sports de nature sur le territoire.

Malgré un certain consensus sur le fait que les sports de nature pourraient constituer une opportunité de développement local, les élus ne nous ont pas fait part d'initiatives allant dans ce sens. C'est peut-être la raison pour laquelle il y a aussi peu de concertation entre les différentes parties prenantes : SYMIVA, Conseil Général, Conseil Régional, PNR, Communautés de communes, communes.



Le point de vue d'un élu :

Monsieur le président de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière et maire d'Eymoutiers.

« Globalement il n'y a pas de réelle concertation aujourd'hui entre la CC des Portes de Vassivière et la Ville d'Eymoutiers et les autres acteurs du territoire.

Avec le SYMIVA, les relations sont plus ou moins développées. Nous avons de bonnes relations avec son président mais il n'y a pas beaucoup de relations institutionnelles entre nos deux structures.

Durant une période le président de la Région souhaitait que les deux Communautés de communes (Portes de Vassivière et Bourganeuf-Royères) reprennent la gestion de Vassivière. Toutefois depuis le travail mis en œuvre par le SYMIVA et son président, cela semble un peu moins d'actualité.

Avec les autres acteurs, il n'y a pas réellement de concertation en matière de sports de nature et au-delà en matière de sport en général.

Le Conseil Général intervient de manière ponctuelle pour tout ce qui touche aux équipements sportifs. Les relations concernant l'inscription de chemins au PDIPR sont plus complexes. A Eymoutiers, nous avons renoncé à inscrire des chemins de randonnée car cela devenait trop compliqué dès lors qu'il y avait utilisation de chemins privés.

Nous n'avons pas non plus de relations particulières avec le PNR Millevaches, ni bonnes ni mauvaises. La CC bénéficie des outils de communication mis en place par le PNR. La relation peut même être parfois mal vécue, notamment en matière de sports mécaniques. Le PNR est en effet régulièrement en conflit avec les associations sportives de moto en raison de réglementations environnementales.

Avec le Pays Monts et Barrages, les relations existent mais pas nécessairement sur le volet des sports de nature. Ceci est facilité par le fait que le premier adjoint de la commune d'Eymoutiers est aussi l'ancien Président du syndicat mixte Monts et Barrages. »

Au final il n'y a pas de vision commune d'une réelle politique sports de nature au niveau du Pays ou à celui des communautés de communes. Il y aurait plus une culture liée au tourisme et au patrimoine (culturel et naturel). Cette mixité entre produits culturels-naturels-historiques et pratique sportive est d'ailleurs un point important dont il faudra tenir compte au niveau des préconisations.



- ***Des partenariats peu développés***

Au-delà de quelques actions isolées présentées dans la partie suivante, on ne peut pas dire qu'une véritable contractualisation existe avec le monde scolaire qui constitue pourtant une cible intéressante pour les sports de nature.

Il en est de même avec un certain nombre d'autres publics particuliers : centres médico-sociaux, foyers de jeunes, centres de loisir... Il y a là des marchés potentiels tout à fait considérables pour développer les sports de nature et assurer un niveau d'activité régulier aux structures porteuses de cette offre.

De la même façon, il serait parfaitement envisageable d'élaborer de nouveaux produits mixant sports de nature, découverte patrimoniale, culturelle, historique. Là encore des partenariats sont à développer avec les différents secteurs concernés.

Enfin, à l'intérieur même de la sphère sportive, des partenariats sont à envisager entre les pratiques les plus demandées (randonnées, VTT, canoë-kayak, équitation) de façon à aboutir à de nouveaux produits intégrés.



2. ANALYSE SECTORIELLE

2.1. Analyse globale

Dans un premier temps, nous avons établi un état des lieux précis de l'ensemble des structures qui proposent des sports de nature sur le territoire de l'étude. Cela nous a permis de dresser un listing de 33 structures (hors AAPPMA) dont la liste figure en annexe. Dans un second temps nous avons souhaité interroger ces structures sur les modalités de fonctionnement de leurs activités dans le cadre d'entretiens téléphoniques ou en face à face lorsque cela était possible. Toutes les structures ont été contactées mais nous n'avons pas pu obtenir des réponses de chacune d'entre elles. Nous avons ainsi pu obtenir 22 réponses soit un taux de retour de 67%. Il convient ici de préciser qu'en ce qui concerne la pêche, plutôt que d'interroger chaque AAPPMA locales, nous avons interrogé la Fédération de pêche de la Haute-Vienne qui a pu nous fournir des données quantitatives et qualitatives globales, ainsi que certains guides de pêche qui nous ont fait part de leur connaissance du milieu local. Par ailleurs, nous tiendrons compte dans notre analyse des réponses fournies par le Poney Club de la Briance bien que ce dernier ait officiellement arrêté son activité au 31 août 2011. Les structures qui ont fait l'objet de notre enquête sont recensées dans le tableau ci-dessous.



Tableau 9 : liste des interviews réalisées auprès des structures d'offre de sports de nature

Activités	Structure	Nom de la personne interrogée
Activités nautiques	Canoë-kayak Eymoutiers	Monsieur Sudron
	Club Aquatique de Vassivière	Monsieur Duperrier
	Aquasport	Madame Lamour
	Ski Club de Vassivière	Monsieur Bouthinaud
Cyclotourisme	Saint-Genest sur Roselle	Monsieur Maillot
	Moissannes Evasion	Monsieur Boudy
	VTT Miaulétous	Monsieur Galland
Equitation	Les chevaux de Toulondit	Madame Mont-Louis Vacher
	Les ânes de Vassivière	Monsieur Plateau
	Société en nom propre	Monsieur Germain
	Poney Club de la Briance	Monsieur Dinter
	Les chevaux de nature	Monsieur Gaussem
	Ferme équestre des Ribières	Madame Duron
	Ferme équestre des Villards	Madame Blondel
	Centre équestre Eurocentaure	Monsieur Stéfek
Randonnée pédestre	Saint-Paul Rando	Monsieur Lemarchand
	Trésors de Terre	Monsieur Couégnas
	Association du Mont Larron	Madame Degournay
	Par Monts et par Vaux	Monsieur Hangar
Escalade	Les Grimpeurs de Noblat	Madame Darbon
	Sensacîmes	Monsieur Taglia
	Club Alpin Français	Monsieur Grasser

Il convient également de noter ici qu'à côté de ces structures privées, certaines structures publiques, établissements scolaires, centres de loisirs, office de tourisme, contribuent également à l'offre de services sportifs de nature.

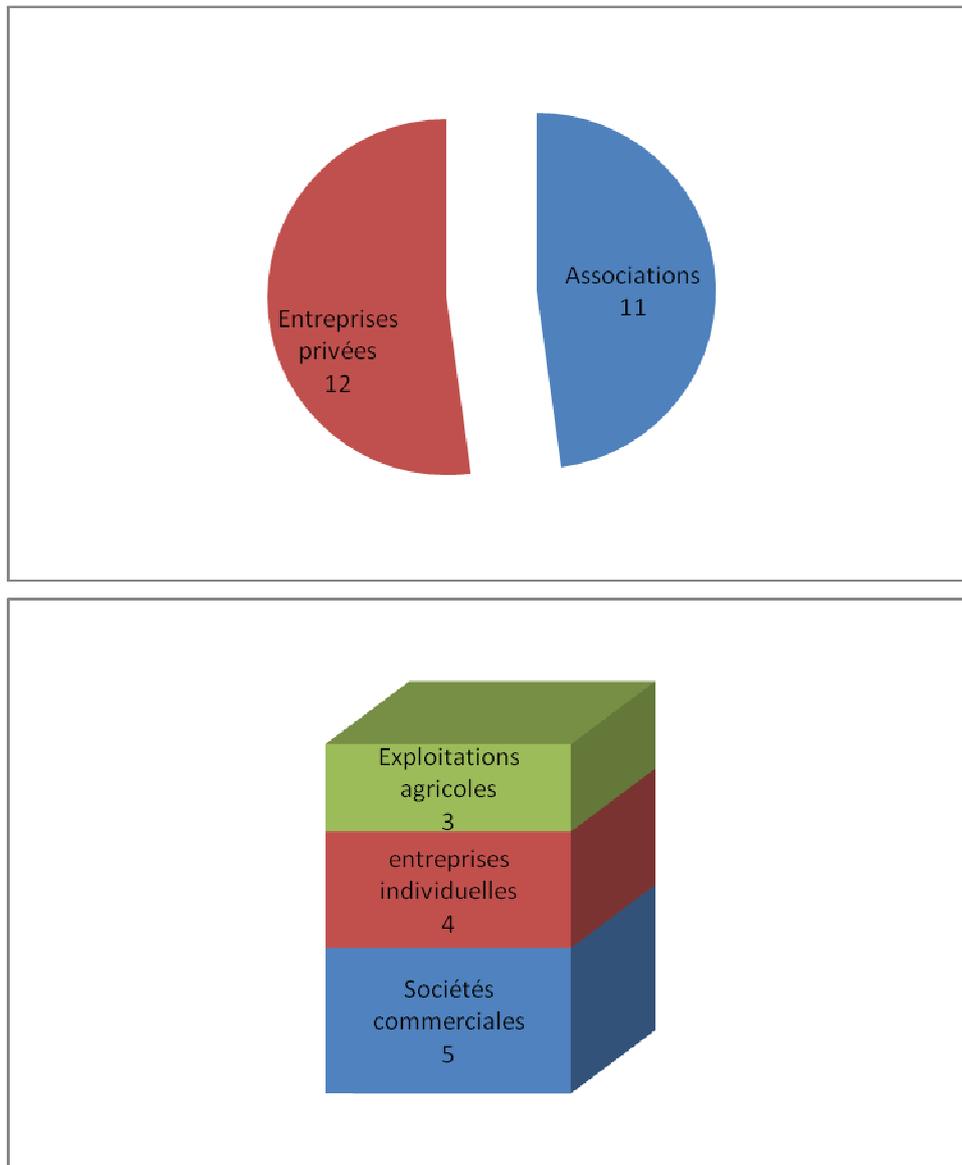
a) Caractéristiques économiques des structures

- **Statut juridique des structures**

Sur les 23 structures interrogées, 11 sont des associations et 12 sont des entreprises privées. Parmi les entreprises privées, qui sont principalement les structures proposant de l'équitation, on distingue 5 sociétés commerciales, 4 entreprises individuelles et 3 exploitations agricoles.



Graphique 3 : statut juridique des structures



Au total, 14 structures, soit 61% d'entre elles sont affiliées à une ou plusieurs fédérations sportives. Les Fédérations d'affiliations sont les suivantes : voile, canoë-kayak, équitation, montagne et escalade, randonnée pédestre, sports nautiques, UFOLEP, cyclisme.

Ces structures ont été créées ou ont changé de propriétaires pour la plupart depuis moins de 10 ans (16/23). Un peu plus de la moitié (57%) des structures se sont installées récemment (moins de 6 ans). 5 seulement ont plus de 20 ans (22%). Il convient également de noter que depuis 2 ans (2009), toutes les structures créées sont des sociétés (5).



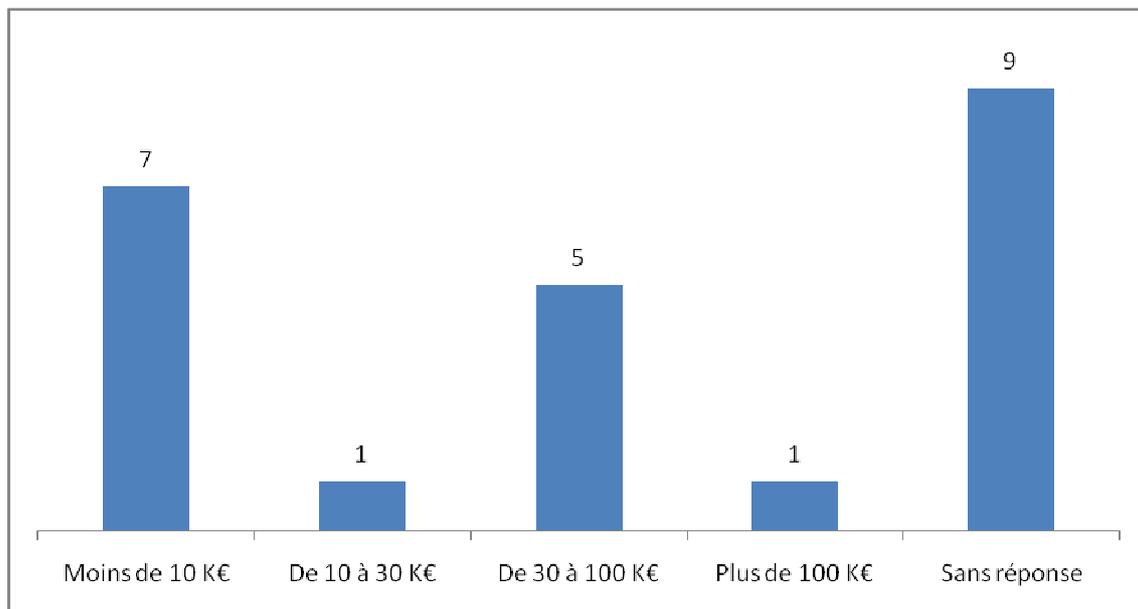
- **Activité**

- **Fréquence de l'activité et chiffre d'affaires**

Globalement les structures ont une activité annuelle : 20 sur 23 sont ainsi ouvertes toute l'année. Lorsque nous les avons interrogées sur leur chiffre d'affaires, elles n'ont pas toujours voulu ou su répondre à la question (39% de non réponse). On leur proposait pourtant de nous donner de grandes masses entre plusieurs tranches d'euros.

Parmi les structures nous ayant répondu, 7 déclarent réaliser un chiffre d'affaires inférieur à 10 000 €. Seule une seule d'entre elles dispose d'un budget qui dépasse 100 000 € (le centre équestre Eurocentaure situé au Châtenet en Dognon).

Graphique 4 : chiffre d'affaires annuel des structures proposant des services « sports de nature »



Les chiffres d'affaires des structures proposant des services de sports de nature sont donc relativement peu élevés. Cela peut s'expliquer par une professionnalisation assez faible de ces structures mais aussi par le fait que la plupart d'entre elles ne proposent pas d'autres services. Ainsi seulement 3 structures qui offrent à titre principal des services sport de nature proposent également des prestations autres que sportives. Il s'agit exclusivement des services liés à l'hébergement. Aucune des structures n'offre de prestations de restauration en direct.



➤ **Professionalisation de l'activité**

La professionnalisation des structures privées qui offrent des services de sports de nature sur le territoire est particulièrement faible. A peine 30% (7 structures sur les 23 ayant répondu à l'enquête) d'entre elles déclarent en effet disposer d'un ou plusieurs emplois liés aux sports de nature. On remarque également que l'emploi est plus fréquemment présent dans les entreprises privées que dans les associations. Ainsi sur les 7 structures déclarant disposer d'un ou plusieurs emplois, 6 sont des entreprises ou des sociétés. Seul le Canoë-Kayak Eymoutiers se déclare comme étant une structure associative employeuse. Les autres structures employeuses sont celles qui proposent des activités nautiques (Aquasport, Club Nautique de Vassivière) et des centres équestres (Centre Equestre Eurocentaure, ferme équestre des Ribières, Poney Club de la Briance) et la société d'escalade Sensacîmes.

Certains centres équestres ont déclaré être employeurs mais il s'agit souvent d'emplois d'agriculteurs de la personne qui gère le centre. Pour les autres, l'activité « sports de nature » ne constitue ni l'activité principale ni l'unique activité des salariés. Ces derniers sont également amenés à exercer des tâches administratives ou de maintenance/entretien.

Par ailleurs, toutes les structures employeuses ont déclaré devoir faire face à des difficultés. Pour toutes, il s'agit de difficultés financières quant au financement et à la pérennisation des postes. Pour l'une d'entre elles, il s'ajoute également des difficultés réglementaires.

➤ **Type de public accueilli**

Parmi les types de publics accueillis, les structures proposent principalement leurs services à des personnes résidant dans la région et sur le territoire en général. Toutefois, la population locale n'est pas la seule à bénéficier des services des structures que nous avons interrogées. Ainsi, nombre d'entre elles proposent des services à des touristes (52%). Par ailleurs, 6 structures (26%) proposent des activités à des groupes.

L'accueil de public de scolaires, qui constitue pourtant un vecteur de développement et d'animation de territoire n'est que peu développé. Seulement 5 structures déclarent en accueillir : les ânes de Vassivière, le canoë-kayak Eymoutiers, Sensacîmes, Trésors de Terre et le Ski Club de Vassivière. Le club de cyclisme de Saint-Genest sur Roselle va également lancer des activités en direction des scolaires en partenariat avec le collège de Chateauneuf la Forêt. Il faut également noter que certaines des écoles qui utilisent les services des structures de sports de nature du Pays sont extérieures au territoire : Limoges, Feytiat, Eyjeaux...



**Un exemple d'offre à l'attention d'un public scolaire :
L'offre éducative du canoë-kayak Eymoutiers**

Depuis 15 ans le CKE a développé un partenariat avec l'USEP et le Pays Monts et Barrages pour la pratique du canoë-kayak des scolaires. Le Pays finance le coût de la prestation : encadrement, matériel, minibus... Le CKE travaille avec 10 écoles/classes : Peyrat-le-Château, Eymoutiers, La Croisille, Bujaleuf, Nedde, Châteauneuf la Forêt, Eyjeaux. Un développement est également en cours sur Saint-Léonard. Des prestations ponctuelles sont également proposées à l'école de Feytiat ainsi qu'aux scolaires utilisant le domaine du Buchou, structure d'hébergement d'Eymoutiers.

Le CKE propose ainsi 10 séances qui se déroulent en mai et juin puis de septembre aux vacances de Toussaint. Les prestations sont assurées par le salarié du club titulaire d'un brevet d'Etat. Afin de limiter les coûts, le CKE développe cette activité sur les sites de pratique les plus proches de chaque commune. Cette action permet à 200 jeunes scolarisés de pratiquer le canoë-kayak.

D'autres structures souhaiteraient proposer des activités à des écoles du territoire mais se trouvent aujourd'hui limité fait de moyens humains ou de ressources matérielles.

- **Partenariat avec l'environnement extérieur**

- **Partenariats avec les acteurs locaux**

Peu des structures que nous avons interrogées nous ont fait part de partenariats avec d'autres acteurs économiques du territoire. Ainsi seulement 9 d'entre elles (soit 30% seulement) nous ont fait part de tels partenariats. Parmi les services qui sont le plus sous-traités à des partenaires économiques locaux, l'hébergement ressort de manière majoritaire. Ainsi toutes les structures qui font appel à des prestataires extérieurs le font pour des services d'hébergement. Les autres services confiés à des partenaires du territoire sont la restauration (5 structures).

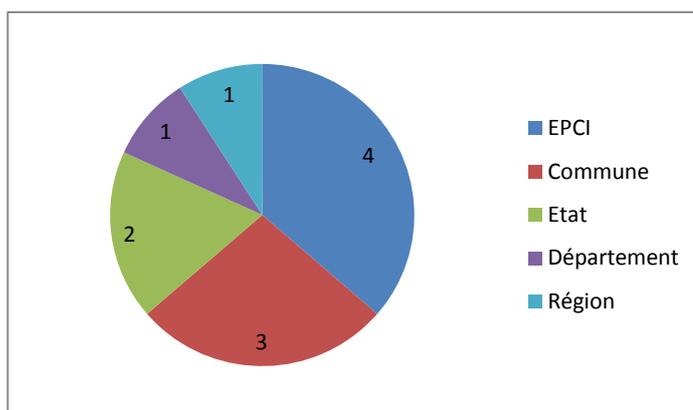
Là encore, parmi les structures qui ont noué le plus de partenariats, le club de canoë-kayak d'Eymoutiers est particulièrement actif. Outre ses nombreux partenariats avec des établissements scolaires, le club travaille également avec la Maison de Vassivière (notamment pour la location de VTT, activité qu'il propose en complément), la base de Nedde et la ferme équestre de Villars.



➤ Partenariats financiers

De nombreuses structures déclarent bénéficier d'aides financières de la part de collectivités territoriales. Ainsi 13 structures (57%) nous ont déclaré percevoir des subventions des collectivités du territoire. Pour la plupart, ces aides financières sont versées par les communautés de communes ou les communes de résidence des structures.

Graphique 5 : provenance des soutiens financiers perçus par les structures



Ces aides financières sont principalement perçues par des associations (10 des 13 structures percevant des soutiens). Elles restent globalement d'un montant assez faible. Les aides financières sont principalement des aides de fonctionnement (pour 9 des structures). De manière plus marginale, certaines structures bénéficient d'aides à l'emploi (2 d'entre elles) ou de subventions d'investissement (2 également). Des aides au soutien de manifestation ou de projets ont également été distribuées.

➤ Promotion et communication

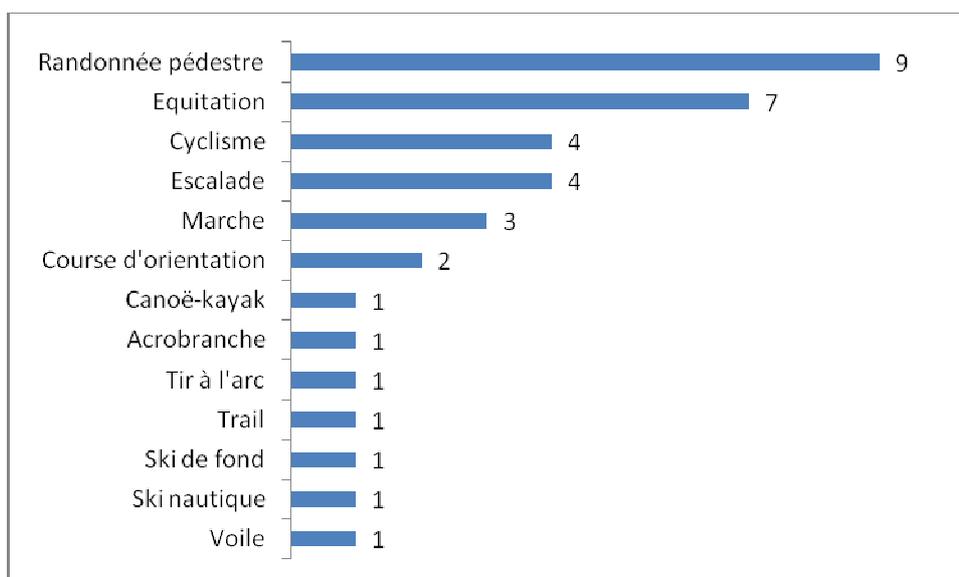
La quasi-totalité des structures interrogées (21/23) déclare faire de la communication pour promouvoir leurs activités. Le site internet est le mode de communication le plus utilisé (16/23). Il est associé à d'autres formes de communication comme des documents de promotion de type brochures, tracts, affiches et plaquettes (9/23) ainsi que par l'information auprès des organismes de tourisme, offices de tourisme, comité départemental... (9/23). On retrouve ensuite de façon moins importante l'utilisation de médias (4/23), le mailing (3/23). Outre ces réseaux de communication, quatre structures nous ont fait part de l'importance du bouche en oreille dans leur communication.

b) Caractéristiques sportives des structures

- **Les disciplines proposées**

Deux des trois milieux des sports de nature sont représentés sur le territoire du Pays Monts et Barrages : les activités terrestres et les activités aquatiques. Parmi l'éventail des sports de nature, 13 disciplines ont été citées une ou plusieurs fois par les structures présentes sur le territoire. La randonnée pédestre, le cyclisme/VTT et l'équitation sont les disciplines les plus fréquemment mentionnées. Exception faite des centres équestres, et encore cela n'a pas fait l'objet d'une mention systématique de la part de nos interlocuteurs, la concurrence entre les structures semble ne pas être problématique.

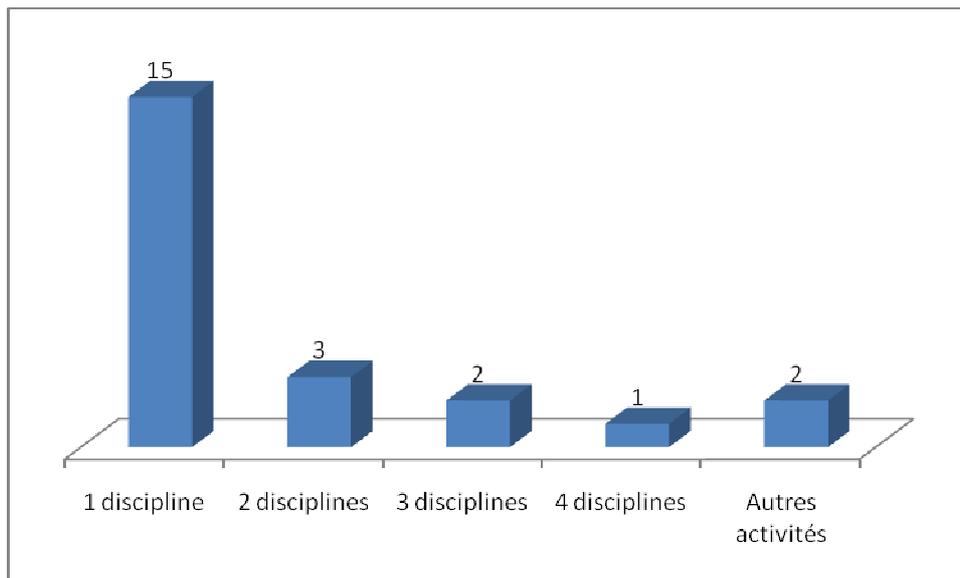
Graphique 6 : type d'activités proposées



La majorité des structures ne proposent qu'une seule discipline parmi l'éventail de celles qui ont été citées. C'est ainsi le cas de 15 d'entre elles (65%) ce qui signifie que la multi activité est assez peu développée. Il convient ici de noter que deux structures interrogées nous ont indiqué ne proposer des services « sports de nature » que de façon marginale : Aquasport, dont l'activité principale est la location et la réparation de bateaux ainsi que la vente de moteurs, et l'entreprise individuelle de Monsieur Bernard Germain, qui ne propose que des services d'élevage de chevaux.



Graphique 7 : Nombre d'activités proposées



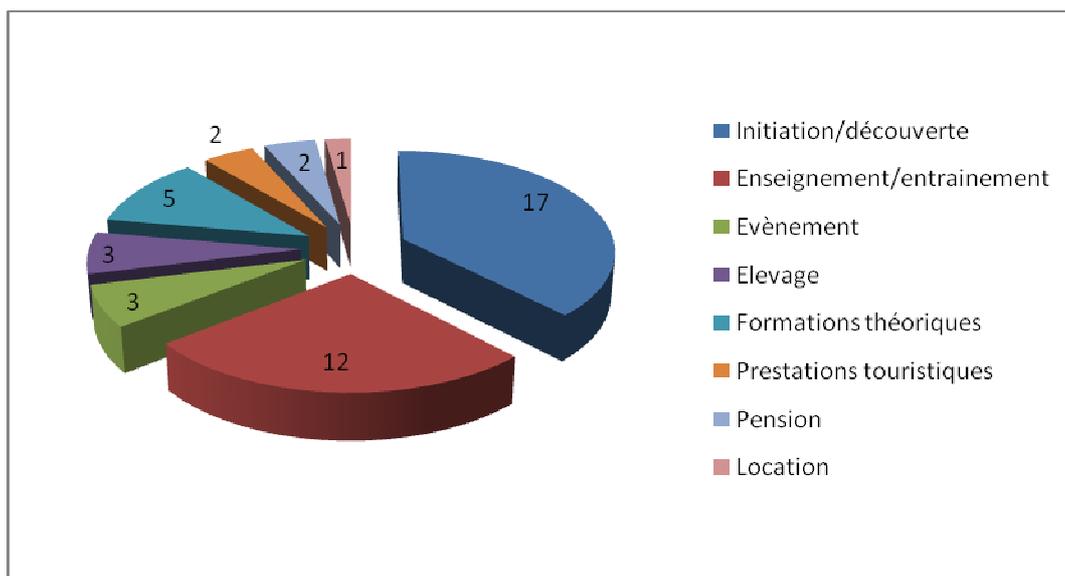
- **La nature des services sportifs proposés**

18 structures (78%) proposent au moins deux types de services à leur public. Les deux activités principales qui sont proposées par les structures qui offrent des services de sport de nature sont l'initiation/découverte (pour 17 d'entre elles) et l'enseignement/entraînement (12/23). Ces deux services sont aussi considérés par les structures comme leur activité principale.

D'autres services sont également proposés de façon plus marginale. C'est le cas de formations théoriques (5/23), d'élevage de chevaux et d'organisation de petits évènements sportifs (3/23), de prestations touristiques et de pension de chevaux (2/23) et de la location (1/23).



Graphique 8 : types de services proposés par les structures



- **L'activité club**

En ce qui concerne les structures situées sur le Pays Monts et Barrages, nous avons pu identifier 789 licenciés répartis sur 14 structures, soit une moyenne d'un peu plus de 56 licenciés par structure. Le ski club de Vassivière est la structure qui regroupe le plus de licenciés (120)²¹. On compte 8 structures sans licenciés, il s'agit dans 7 cas d'entreprises privées et dans un cas de l'association Moissannes Evasion qui déclare accueillir les licenciés des autres clubs. A ce total, il faudrait ajouter les licenciés du Club Alpin Français qui utilise le site d'escalade de Bussy. Ce club compte au total 235 licenciés répartis en 2 sections : l'une sur Limoges (183 licenciés) et l'autre sur Aix-sur-Vienne (52 licenciés). Toutefois, le responsable du club n'a pas été en mesure de nous fournir les données précises de licenciés du Pays Monts et Barrages. Nous avons donc choisi de ne pas comptabiliser ces licences.

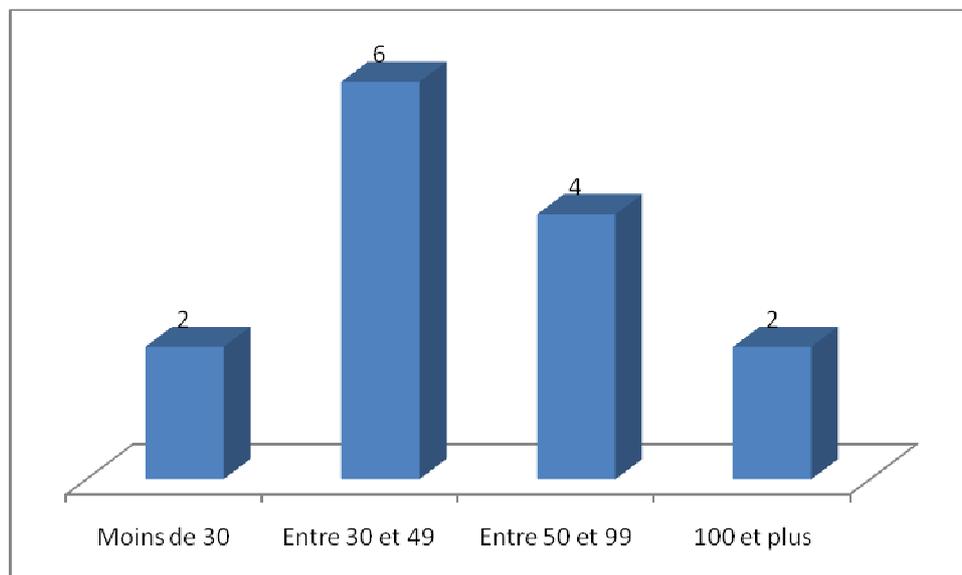
²¹ Ce nombre d'adhérents est toutefois à relativiser dans la mesure où le Ski Club de Vassivière y intègre les utilisateurs du plan d'eau qui ne participent pas véritablement à l'activité du club.



Structure	Nombre d'adhérents de la structure
ski club de Vassivière	160
Centre Equestre Eurocentaure	120
Poney Club de la Briançe	67
Les grimpeurs de Noblat	65
Canoë-kayak Eymoutiers	63
Briançe Roselle Aventure	50
Ferme équestre des Ribières	45
Ferme équestre des Villards	40
Les chevaux de Toulondit	40
Par monts et par vaux	40
Association du Mont Larron	30
Saint paul Rando	30
VTT Miaulétois	23
Pas à pas	16
Total général	789

La majorité des structures disposant de licenciés ont entre 30 et 49 adhérents. Seules deux structures disposent de plus de 100 licenciés : le ski club de Vassivière et le centre équestre Eurocentaure. La majorité des structures présentes sur le territoire sont donc de petite taille.

Graphique 9 : répartition des structures par nombre de licenciés



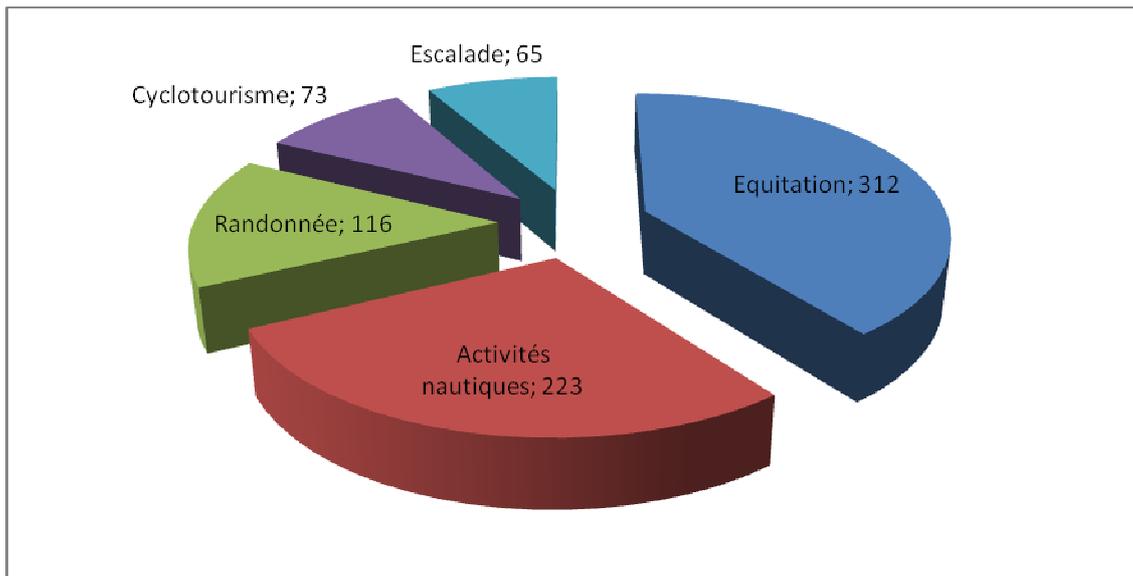
Comme le montre la répartition par discipline dans le graphique ci-dessous, l'équitation (312 licences) est la discipline la plus largement représentée suivie des activités nautiques (223), de la randonnée (116), du cyclotourisme (73) et de l'escalade (65).



Deux remarques sont à prendre en considération à ce stade :

- Le Club Alpin de Limoges, qui pratique sur le Pays Monts et Barrage, n'a pas été comptabilisé car le club est basé à Limoges et la majorité de ses licenciés pratiquent ailleurs
- Certaines structures n'ayant pas répondu à l'enquête, ces données ne constituent qu'une approximation. La pratique licenciée est certainement légèrement supérieure

Graphique 10 : répartition des licenciés par type de disciplines proposées



Parmi les 789 licences qui ont été recensées, la très grande majorité sont des licences de type loisir (84%) et très peu concerne la pratique compétitive (16%). La fréquence de pratique est en très large majorité annuelle, hormis pour deux structures (Ski Club de Vassivière pour ce qui est des activités nautiques et Association du Mont Larron en randonnée pédestre). Toutefois, une part importante des structures nous ont fait part d'une activité plus importante durant la période printemps-été.

Pour encadrer ces activités, outre les salariés des structures sportives, le tissu de bénévoles semble assez peu important. Si l'ensemble des associations a déclaré disposer de bénévoles participant à l'activité de la structure, ainsi qu'une structure privée (les Anes de Vassivière), il semblerait qu'elles reposent sur un nombre limité de personnes.

Enfin, les interlocuteurs que nous avons interrogés semblent confiants quant à l'avenir. Ainsi sur les 19 structures ayant répondu à la question de la tendance générale d'évolution de l'activité, 15 considèrent qu'elle a tendance à augmenter et 4 qu'elle stagne. En revanche, aucune structure n'évoque la baisse de son activité.



Diagnostic territorial approfondi des sports de nature sur le Pays Monts et Barrages

A côté de cette pratique licenciée, la pratique informelle semble être particulièrement développée sur le territoire du Pays Monts et Barrages. 13 des structures interrogées ont ainsi estimé qu'elle était particulièrement développée sur le Pays Monts et Barrages. 10 d'entre elles estiment qu'elle concerne principalement la population résidant sur le territoire. Pour les autres il s'agit de touristes ou de personnes hors territoire mais habitant à proximité (Limoges notamment).



2.2. Deux filières porteuses

L'ensemble des interlocuteurs, gestionnaires des structures sportives, représentants des collectivités territoriales (...) nous ont indiqué que le Pays Monts et Barrages constitue un terrain propice au développement des activités de nature. Parmi elles, il semblerait que deux filières puissent constituer une opportunité de développement local : la randonnée (cycliste, équestre et pédestre) et les activités nautiques. Toutefois, le territoire ne doit pas non plus négliger les autres filières, notamment celle du motocyclisme ou de l'escalade.

a) La randonnée

D'un point de vue quantitatif, la randonnée représente le plus gros de l'activité licenciée des structures que nous avons interrogées. Ainsi, les trois types de randonnée précités représentent un total de 501 licences (sur les 789 déclarées par les structures sportives soit plus de 63% du total) mais aussi une part très importante de la pratique informelle ou de l'activité proposée par les structures à un public non licencié (achats de prestations ponctuelles par des touristes, des structures partenaires...). Il convient ici de noter que nous avons intégré les données concernant les centres équestres au sein de la randonnée bien que la randonnée ne représente qu'une partie seulement de leur offre de services sportifs.

Cette prédominance des activités de randonnée trouve notamment son explication dans la qualité des sites et espaces de pratiques proposés par le Pays Monts et Barrages. En effet, la totalité des acteurs que nous avons rencontrés nous ont fait part de la qualité exceptionnelle des sites et espaces du Pays Monts et Barrages.

- **La randonnée équestre**

- **Caractéristiques économiques des structures**

Les activités équestres sont proposées par 8 centres équestres qui sont tous organisés sous la forme d'entreprises privées : 4 sont constituées sous la forme d'exploitations agricoles, 4 sous la forme d'entreprises individuelles. C'est l'activité la plus fortement représentée en matière de nombre de structures. Toutefois, 2 d'entre elles ne peuvent pas être considérées comme véritablement porteuses



d'opportunité de développement : la structure dirigée par Bernard Germain (société en nom propre) dont l'activité débute juste et qui dispose d'un chiffre d'affaire nul en 2011, ainsi que du Poney Club de la Briançonnais dont l'activité a officiellement cessé depuis le 31 août 2011.

De manière générale, si la présence de ces structures sur le territoire est plutôt ancienne pour la plupart, il semblerait qu'elles changent assez régulièrement de propriétaires. Ainsi 7 des 8 gestionnaires de centres équestres nous ont indiqué être présents depuis moins de 10 ans sur le territoire. Seul un centre équestre est présent depuis plus de 10 ans.

7 des 8 structures proposent leurs services à l'année, l'une d'entre elles n'étant ouverte que de façon saisonnière.

Les centres équestres sont pour la plupart affiliés à la Fédération française d'équitation. C'est le cas de 5 d'entre eux. Les 3 autres ne sont affiliés à aucune Fédération sportive.

Les chiffres d'affaires (2010) des centres équestres sont compris entre 0 € (pour une structure ayant tout juste débuté son activité) et 125 000 €. Deux structures n'ont pas souhaité nous communiquer leurs chiffres d'affaires.

Les partenariats avec d'autres acteurs économiques du territoire sont assez peu développés. Ils concernent pour l'essentiel des prestations d'hébergement sous-traités à des organismes de tourisme.

➤ **Caractéristiques sportives des structures**

Les centres équestres proposent au moins deux types de services à leur public. L'enseignement/entraînement et l'élevage et la pension des chevaux sont les services qui sont le plus fréquemment proposés par les centres équestres (5 des 8 structures). Suivent l'initiation/découverte (proposée par 4 structures) et les promenades et randonnées (3 structures). L'enseignement/entraînement est indiqué comme étant l'activité principale pour 4 centres équestres devant l'initiation/découverte (2 centres), la promenade/randonnée (1) et l'élevage/pension (1). Cette filière dispose également, notamment par rapport aux autres structures proposant des activités de nature, d'une opportunité à valoriser : 6 structures sont en effet en mesure de proposer des services d'hébergement aux pratiquants (3 au sein de leur propre ferme et 3 grâce au partenariat qu'elles entretiennent avec des partenaires locaux).

Certaines structures cherchent également à proposer de nouveaux produits comme par exemple l'équitation éthologique. Ce type de produit repose sur l'étude du comportement du cheval et sur l'observation des troupeaux en liberté. Elle permet de construire une relation privilégiée entre soi et l'animal.



Ce type de produits, ainsi que les produits mixant pratique de l'équitation et découverte historique (notamment les promenades sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle) semblent particulièrement prisés par les personnes pratiquant l'équitation.

Les personnes que nous avons interrogées nous ont globalement indiqué que leur activité était en augmentation et ce malgré le fait que peu de structures aient formalisé un véritable plan de développement de leur activité.

Parmi les sports de nature, les activités équestres sont celles qui génèrent le plus grand nombre de licenciés : 312 sur 789 soit 40% du total. Toutefois la pratique de l'équitation sur le Pays Monts et Barrages ne se limite pas à la pratique licenciée. Ainsi, 5 des 8 centres équestres proposent-ils des activités à un public non licencié. Il s'agit principalement d'une offre à destination de touristes mais aussi de groupes de résidents souhaitant découvrir ou pratiquer l'équitation de manière ponctuelle. L'activité proposée à des non licenciés représente d'ailleurs une part non négligeable des chiffres d'affaires des centres équestres (entre 25 et 50%).

Par ailleurs la pratique informelle de la randonnée équestre nous a été présentée comme étant assez nettement développée. Elle concernerait principalement des résidents, des touristes (que les centres équestres ne licencient pas mais à qui ils vendent de nombreuses prestations telles que des promenades, des randonnées...) et des britanniques ayant racheté des fermes sur le territoire et disposant de chevaux. De nombreux centres équestres proposent d'ailleurs une activité de pension à destination de propriétaires de chevaux qui pratiquent de manière libre. Tout cela semble donc traduire une demande forte de la part de la population résidente, mais aussi de la part des touristes fréquentant le territoire.

L'équitation constitue donc une filière porteuse et pourrait être utilisée à des fins de développement local à condition de mettre en place différentes actions : la définition de véritables produits, ce qui constituera comme nous le verrons un enjeu important pour toutes les structures du territoire, ou encore le développement des prestations en direction d'un public diversifié : touristes, scolaires...

- **La randonnée pédestre**

- **Caractéristiques économiques des structures**

Nous avons pu interroger 5 des 8 structures qui offrent des prestations de randonnée pédestre sur le territoire de Monts et Barrages. 4 d'entre elles sont constituées sous la forme d'associations et l'une sous la forme d'entreprise privée (Pas à pas). Toutefois, une structure ayant répondu à notre



enquête n'est plus active depuis 3 ans bien qu'existant toujours de manière officielle (l'Association du Mont Larron).

Ces structures sont présentes depuis de nombreuses années sur le territoire. Hormis une structure, Pas à Pas, dont la création est inférieure à 10 ans, les autres sont présentes depuis 10 à 25 ans.

Ces structures fonctionnent toute l'année mais connaissent un pic d'activité au cours de la période estivale.

L'affiliation à une Fédération est assez peu développée : 2 structures seulement sont affiliées à la Fédération Française de Randonnée pédestre.

Les chiffres d'affaires des structures proposant de la randonnée pédestre sont très faibles même s'il est plus significatif pour l'entreprise privée. Les CA s'échelonnent entre 300 et 1 300 € pour les 4 structures associatives et il s'établit à 6 000 € pour l'entreprise privée.

Aucune des trois structures associatives n'a déclaré travailler en partenariat avec d'autres acteurs économiques alors même qu'aucune d'entre elles n'est en mesure de proposer des services autres que sportifs à leur public. Les seuls partenariats qui fonctionnent sont ceux existant avec les structures touristiques (comité régional/départemental du tourisme, offices de tourisme) qui envoient des usagers vers ces structures. L'entreprise privée a déclaré travailler en partenariat avec plusieurs autres structures : des structures d'hébergement (VVF de Nedde, Domaine du Buchou, Cévéo Pierrefitte), des écoles situées territoire du Pays Monts et Barrages (Nedde) ou extérieures (Condat-sur-Vienne, Le Palais sur Vienne, Limoges, départements des Deux Sèvres, une école de Poitou-Charentes), d'autres structures privées offrant des prestations sports de nature (les Anes de Vassivière notamment).

➤ **Caractéristiques sportives des structures**

Les structures proposant de la randonnée pédestre propose assez peu de services à leur public. Les services les plus fréquemment proposés sont l'initiation/découverte et de la découverte de l'environnement (pour 3 d'entre elles). L'enseignement/entraînement est également proposé par 2 des 5 structures. L'activité principale exercée relève soit de l'enseignement/ entraînement soit de l'initiation/découverte.

D'un point de vue quantitatif, la randonnée pédestre représente le troisième type d'activités en nombre de licenciés (116 en 2010/2011 soit 15% du total). Il s'agit d'une pratique qui est à 100% une pratique de loisirs et annuelle. La demande de pratique licenciée n'est pas développée. Les prestataires proposant des activités de randonnée pédestre (une structure privée pour 4 structures associatives) offrent également des services à des non licenciés qui leur sont envoyés par les offices de tourisme en grande majorité. Comme pour l'équitation, la pratique informelle de la randonnée



pédestre est importante sur le Pays Monts et Barrages et concerne tout autant des résidents, des personnes de la région (notamment de Limoges) que des touristes.

D'un point de vue qualitatif, le Pays Monts et Barrages dispose également de nombreux avantages pour le développement de cette filière. Les itinéraires de randonnée sont ainsi reconnus par l'ensemble des structures offrant des services de randonnée pédestre comme étant particulièrement satisfaisants tant en quantité qu'en qualité. De nombreux chemins de randonnée (47 au total ont été recensés par le Pays Monts et Barrages) sont inscrits (13 d'entre eux) ou en cours d'inscription (34 dont 13 étant soumis à la commission locale de randonnée prochainement) au PDIPR22. Cette inscription se fait à l'initiative des communes. Le Pays Monts et Barrages a développé des actions d'accompagnement à leur attention afin d'inscrire les chemins. Sur ce point les structures de randonnée pédestre constituent un véritable appui pour l'inscription des chemins ainsi que pour leur entretien. Toutefois, les représentants de collectivités territoriales que nous avons rencontrés ainsi que certaines structures proposant des activités de randonnée nous ont fait part de la lourdeur de la procédure de même que du handicap que représentait la limitation du nombre de conventions avec des propriétaires privés.

Cette filière peut également s'avérer particulièrement porteuse pour le Pays Monts et Barrages notamment si les structures proposant ces activités parviennent à faire le lien entre la qualité des sites de pratique et les nombreux sites de découverte culturelle ou historique. L'association « Par Monts et par vaux » organise par ailleurs de nombreuses animations sur le territoire autour de promenades commentées. Des partenariats sont à trouver avec les divers acteurs du territoire (offices de tourisme, ANACR...) afin de développer ce type de produits. Il conviendra également pour les structures porteuses de définir de véritables produits à destination d'un public varié.

- **La randonnée cycliste**

- **Caractéristiques économiques des structures**

4 prestataires proposant des activités de cyclotourisme, cyclisme ou VTT ont été interrogés parmi les 6 recensés. L'un d'entre eux ne constitue pas un véritable prestataire de sports de nature puisque son activité unique consiste en l'organisation de courses cyclistes.

²² Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnée.



Diagnostic territorial approfondi des sports de nature sur le Pays Monts et Barrages

Ces 4 structures sont constituées sous la forme d'associations. Leur ancienneté sur le territoire est assez limitée (moins de 6 ans sauf La Neddoise qui existe depuis 1997). Ces structures fonctionnent toute à l'année avec là-encore une activité plus importante au cours du printemps et de l'été.

Ces structures sont diversement affiliées : une structure est affiliée à la fois à la Fédération française de cyclisme et à l'UFOLEP, une autre n'est affiliée qu'à l'UFOLEP et la dernière n'est affiliée à aucune Fédération.

Les associations prestataires de services de cyclisme sont de petites structures dont les chiffres d'affaires ne sont pas significatifs (aux alentours de 1 000 €).

Les partenariats locaux sont peu développés. Ils concernent principalement des collectivités locales (notamment des mairies) ou des structures de tourisme (offices de tourisme) qui leur envoient du public. Aucune des trois structures proposant de l'activité n'a développé de partenariats avec des établissements scolaires.

➤ **Caractéristiques sportives des structures**

Les trois structures interrogées proposent, outre le cyclotourisme, la possibilité de pratiquer la randonnée pédestre. Les activités proposées par ces associations concernent principalement l'initiation/découverte (pour chacune d'entre elles). Les associations proposent également la participation à de l'évènementiel. Toutefois il s'agit surtout d'un petit évènementiel local à destination d'un public d'habituez (peu de renouvellement constaté dans les effectifs). L'association « Moissannes Evasion » est actuellement en train d'essayer de mettre en place un évènement sportif récurrent au printemps (trail+parcours VTT).

D'un point de vue quantitatif, la randonnée cycliste (VTT, cyclisme, cyclotourisme) représente un nombre très limité de licenciés : 73 au total répartis dans 2 structures associatives. D'autres structures sont présentes sur le territoire du Pays Monts et Barrages mais elles n'ont pas répondu à notre enquête. Ces structures restent d'une taille très limitée, tant en termes de nombre de licenciés que de chiffres d'affaires. En revanche la pratique informelle est particulièrement importante, que ce soit des individuels ou des groupes.

La pratique est organisée de manière annuelle même si, en ce qui concerne la pratique informelle notamment, elle est plus importante à partir du printemps.

Sur le volet des espaces et sites de pratique, le Pays Monts et Barrages présente encore une fois des caractéristiques intéressantes pour la pratique du VTT ou du cyclotourisme. Ces sites sont jugés satisfaisants en qualité même si quelques difficultés subsistent (notamment au départ de Saint-Léonard de Noblat où les usagers doivent emprunter une portion de route avant de rallier le chemin).



En termes de quantité de chemins, le balisage de chemins reste par endroit insuffisant. Certaines ressources seraient également inexploitées à ce jour sur le territoire, notamment en raison des réticences de certains propriétaires privés à ouvrir leurs terrains aux randonneurs. La difficulté du relief rend aussi la pratique du VTT et du cyclisme peu adaptée à un public de débutants ou de scolaires. Ce sont donc plutôt des pratiquants initiés (licenciés ou non) qui fréquentent les chemins. La pratique proposée par les structures de cyclisme se fait essentiellement dans l'environnement proche des clubs. Cette offre s'adresse d'ailleurs à un public relativement limité d'habitues ce qui limite aujourd'hui les possibilités de développement. Il ne semble pas y avoir de réelle stratégie de développement de l'activité. Les structures interrogées nous ont indiqué que la pratique du VTT et du cyclisme était en constante augmentation ces dernières années.

En parallèle de ces chemins, le Pays Monts et Barrages dispose également d'une base de VTT, sur la commune de Châteauneuf-la-Forêt, qui était en sommeil jusqu'à une période récente en raison de la disparition du club et de l'équipe d'animation de cette structure. Toutefois, il semblerait qu'un club nouvellement créé puisse venir relancer cette base. Dans le même ordre d'idée, la communauté de communes de Noblat souhaite également mettre en place une base VTT à Saint-Léonard.

b) Activités nautiques

Les activités aquatiques sont particulièrement présentes sur le Pays Monts et Barrages. Ceci s'explique par :

- La présence de nombreux plans d'eau permettant de pratiquer différentes activités aquatiques : baignade, canoë-kayak, voile, ski nautique...
- Des rivières présentant un profil adapté à la pratique des activités nautiques notamment du canoë-kayak.

• **Caractéristiques économiques des structures**

Les quatre structures recensées ont été interrogées dans le cadre de notre enquête. Parmi elles, deux sont organisées sous la forme d'association, les deux autres étant des entreprises privées. Ces structures sont toutes centrées vers Vassivière, même si le club de canoë-kayak d'Eymoutiers exerce son activité partout sur le territoire du Pays Monts et Barrages. Vassivière constitue un réel pôle de développement des sports de nature pour le Pays Monts et Barrage comme nous le verrons par la suite.



Parmi ces trois structures, il s'avère que l'une d'entre elles (Aquasport) n'est pas véritablement un prestataire de sports de nature, son activité consistant quasiment exclusivement en de la location ou de la réparation de bateaux ainsi que de la vente de moteurs. Le fonctionnement de ces structures est saisonnier pour deux d'entre elles et à l'année pour les deux autres.

Ces structures sont diversement affiliées : l'une n'est affiliée à aucune Fédération ; les trois autres sont affiliées à la Fédération française de ski nautique (Ski Club de Vassivière), de voile (Club Nautique de Vassivière) et de canoë-kayak (CK Eymoutiers).

Hormis la société Aquasport qui a repris une société précédente en 2011, les autres structures existent depuis plus de 20 ans. Il s'agit donc de structures anciennes qui connaissent bien le territoire.

Les données concernant les chiffres d'affaires n'ont pas été indiquées par nos interlocuteurs si ce n'est par le CK Eymoutiers. Le club réalise un CA annuel de 68 000 € ce qui le situe comme étant l'une des structures les plus importantes du territoire toute activité confondue.

Les partenariats locaux conclus par ces structures sont diversement développés. Certaines (Aquasport et Ski Club de Vassivière) nous ont indiqué n'avoir développé aucun partenariat avec d'autres acteurs économiques locaux si ce n'est de la publicité sur les documents édités par les structures touristiques. Le Club Nautique de Vassivière travaille pour sa part avec des prestataires locaux pour ce qui concerne l'hébergement. Le CK Eymoutiers enfin a lui noué de très nombreux partenariats afin de diversifier son offre de produits et de proposer des packages complets à son public. Le club travaille ainsi avec d'autres structures proposant des sports de nature, avec les structures touristiques, les collectivités territoriales, les scolaires...

- ***Caractéristiques sportives des structures***

Les structures d'activités nautiques proposent de nombreux services à leur public. Ainsi, elles offrent toutes au minimum trois services. Les trois structures proposent des prestations touristiques, concentrées durant la période estivale. Elles sont également en mesure d'offrir des services plus traditionnels comme de l'enseignement/entraînement ou de l'initiation/découverte. Certaines organisent également des événements sportifs. C'est le cas par exemple du Club Nautique de Vassivière organise des régates sur le lac. Enfin, ces structures proposent également de nombreuses prestations commerciales (location/vente/réparation) que ce soit à des touristes ou à des résidents propriétaires de bateaux.

L'activité principale de ces structures est assez variable. Pour le Ski Club de Vassivière, il s'agit de l'initiation/découverte ; pour Aquasport, il s'agit des prestations commerciales (location/réparation



Diagnostic territorial approfondi des sports de nature sur le Pays Monts et Barrages

de bateaux, vente de moteurs) ; le club nautique de Vassivière a indiqué que son activité principale était l'enseignement/entraînement ; le CK Eymoutiers réalise quant à lui la plus grosse partie de son chiffre d'affaires annuel sur le volet des prestations touristiques.

Il faut par ailleurs noter que le CK Eymoutiers, référencé comme un prestataire d'activités aquatiques, propose de nombreux autres services. Cette multi activité, assez peu développée chez les autres structures si ce n'est celles de randonnée ou de cyclotourisme, permet à l'association d'animer le territoire et de développer ses possibilités de débouchés.

Les quatre structures interrogées nous ont indiqué ne pas avoir d'inquiétudes particulières quant à leur activité. Pour 3 d'entre elles l'activité serait en augmentation. La dernière connaît une stagnation de son activité.

D'un point de vue quantitatif, les activités nautiques représentent un total de 223 licenciés soit 28% du total des licenciés sports de nature déclarés par les structures privées. Ces licenciés sont répartis sur deux structures seulement : le ski club de Vassivière et le CK Eymoutiers.

La pratique des activités aquatiques sur le Pays Monts et Barrages ne se limite pas à cette pratique licenciée. Ainsi toutes les structures nous ont indiqué proposer des activités à des non licenciés notamment à un public de scolaires. Dans deux cas (ski club de Vassivière et CK Eymoutiers), cela représente même l'activité principale des structures avec un volume de chiffre d'affaires particulièrement important (entre 50 et 75%).

La pratique informelle de cette activité apparaît moins développée que pour les autres activités d'après les personnes que nous avons pu interroger. Cela s'expliquerait notamment par l'équipement nécessaire pour pratiquer, mais aussi par l'encadrement qu'il nécessite. Toutefois elle est tout de même présente, notamment durant la période estivale sur le Lac de Vassivière et concerne tout aussi bien des touristes que des résidents.

Les sites et espaces de pratiques sont particulièrement nombreux sur le Pays Monts et Barrages ce qui facilite le développement de ces activités. Le territoire dispose ainsi de plusieurs plans d'eau permettant de développer ces activités : outre Vassivière, des plans d'eau sont également présents à Châteauneuf-la-Forêt, Sussac, Saint-Martin de Terressus ou Bujaleuf. La présence de ces plans d'eau permet d'envisager la mise en place d'une stratégie globale dans le cadre des activités nautiques.

Le Pays dispose également avec la Vienne et la Maulde de deux cours d'eau présentant des caractéristiques intéressantes pour le développement des activités nautiques. Les acteurs de la filière nautique s'accordent d'ailleurs sur le fait que le Pays Monts et Barrages est l'un des rares territoires du département à bénéficier d'une telle qualité de cours d'eau. Le côté sauvage et naturel est mis en avant comme étant une véritable spécificité.

Concernant la Vienne, des produits d'itinérance pourraient être mis en place lorsque les ouvrages nécessaires auront été réalisés, notamment ceux entre Saint-Léonard et Le Palais sur Vienne. L'idée



Diagnostic territorial approfondi des sports de nature sur le Pays Monts et Barrages

d'un parcours reliant Bussy à Limoges a d'ailleurs été avancée comme étant une possibilité à envisager, l'itinérance semblant être particulièrement prisée en matière de canoë-kayak. Toutefois, une telle stratégie dépasse le simple cadre du Pays Monts et Barrages et nécessitera une concertation entre les différentes parties prenantes.

Pour ce qui est de la Maulde, cette rivière de barrages présente des caractéristiques intéressantes pour des activités nautiques (comme par exemple le canoë-kayak) à destination d'un public débutant, notamment des scolaires. Le site du Lac de Sainte-Hélène à Bujaleuf par exemple dispose de caractéristiques à même de proposer des activités aux scolaires même si des conflits peuvent parfois exister avec d'autres utilisateurs (ski nautique notamment).

La filière des activités nautiques semble donc réellement porteuse d'opportunités de développement local. Toutefois, là encore il reste à construire de véritables produits ainsi qu'à réaliser certains aménagements encore jugés insuffisants notamment sur les cours d'eau avec des franchissements d'ouvrages qui restent parfois difficiles.



2.3. Autres filières

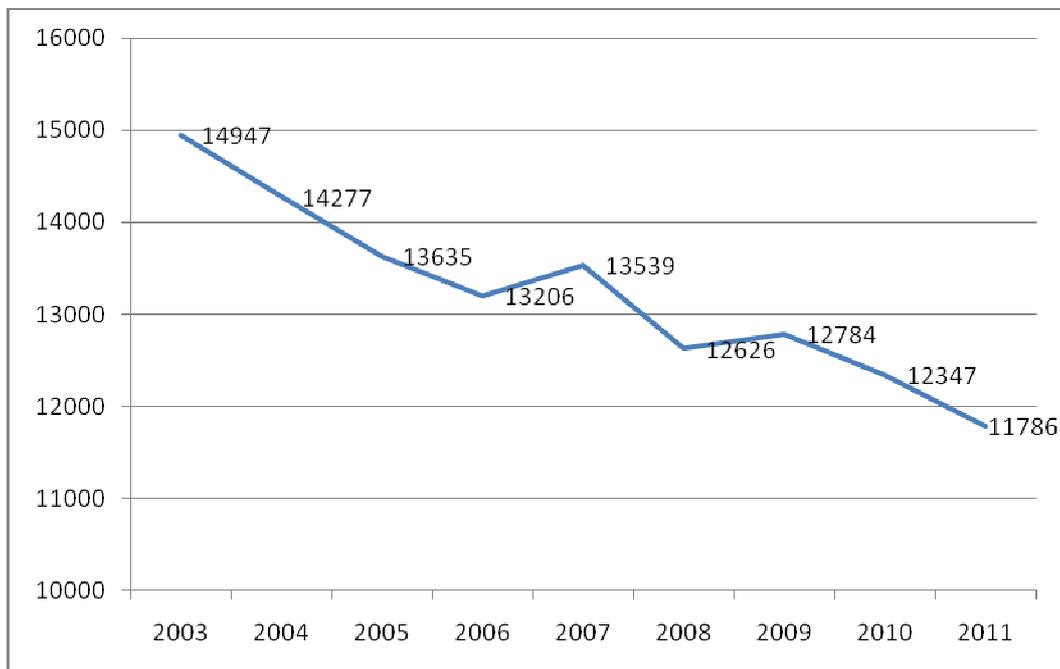
Parmi les autres filières notables présentes sur le territoire du Pays Monts et Barrages, trois peuvent être mises en évidence : la pêche, l'escalade et les sports mécaniques.

a) La pêche

- **Eaux vives**

- D'un point de vue quantitatif, le nombre de cartes de pêche vendues en Haute-Vienne connaît un net recul depuis plusieurs années. Ainsi entre 2003 et 2011, le nombre de cartes vendues a chuté de plus de 20%.

Graphique 11 : évolution du nombre de cartes de pêche vendues en Haute-Vienne²³



²³ Source : Fédération de pêche de la Haute-Vienne. Les données indiquées prennent en compte l'ensemble des cartes annuelles vendues, excepté les cartes "exonérées" (qui n'existent plus aujourd'hui) et les cartes "-12 ans".

Au niveau du Pays Monts et Barrages, la pêche semble mieux résister. Ainsi, le nombre de cartes de pêche vendues dans les différentes AAPPMA du Pays Monts et Barrages est stable depuis 2004 avec environ 2 000 unités vendues chaque année.

Tableau 10 : Nombre de cartes de pêches vendues depuis 2004 dans les AAPPMA du Pays Monts et Barrages²⁴.

Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre cartes vendues	2 097	2 075	2 129	2 006	1 866	2 099	2 112

- D'un point de vue qualitatif, sur la base du constat précédent, il faut essayer d'expliquer cette désaffection à l'égard de la pêche. Selon nos interlocuteurs rencontrés, il y aurait la conjonction de plusieurs facteurs.
 - La faiblesse de la demande s'explique tout d'abord par la défaillance dans la transmission du savoir faire lié à la pêche. Traditionnellement, le père ou le grand-père apprenait à pêcher. Aujourd'hui, une telle éducation n'existe plus (ou peu) au sein de la famille. Ce rôle est désormais dévolu à des professionnels (guide pêche) ou à des associations (fédération de pêche, APPMA, associations de pêcheurs). Cela pose tout le problème de l'ouverture de ces structures au grand public.
 - La faiblesse de la demande s'explique également par la détérioration de l'image de marque de la pêche qui a souffert d'une réputation sociale centrée sur la tradition et le passéisme. La pêche n'apparaît pas comme une activité moderne, en dépit d'une sophistication de plus en plus poussée de ses techniques. Il y a certainement à ce niveau un effort à faire en matière de communication pour conquérir de nouveaux publics : les jeunes, les femmes, les urbains... qui viendraient compléter l'effort à effectuer en matière d'éducation.
 - Le dernier point mis en avant concerne l'absence de véritables produits pêche clé en main. Il y aurait quelques projets de labellisation au Comité Départemental du Tourisme. Au Comité Régional du Tourisme, la pêche n'apparaîtrait pas comme une véritable priorité. La pêche sportive pourrait pourtant constituer un enjeu de

²⁴ Source : Fédération de pêche de la Haute-Vienne. NB : données manquantes pour l'AAPPMA de Sauviat sur Vige.



développement touristique mais à une condition : la qualité de l'offre territoriale en matière halieutique.

Un exemple de produit pêche privé : La pêche à la mouche au Château de la Villeneuve²⁵

Présentation

Depuis 13 ans, Grenadine et Jean-Claude Aen proposent une activité de chambre et table d'hôtes à Rempnat. Pouvant accueillir 10 personnes en chambres d'hôtes, 6 personnes en gîte et, depuis peu, 5 personnes au Moulin de la Villeneuve, le domaine propose également à ses clients un parcours privé de pêche à la mouche « no-kill » intégral d'une longueur de 2,8 kilomètres sur la Vienne.

L'offre de services proposée par le Château de la Villeneuve est assez complète ce qui lui permet d'attirer une clientèle importante. Les propriétaires proposent en effet une offre multiservices :

- Hébergement en chambre d'hôtes (labellisées 4 épis), gîte ou dans le Moulin situé en bordure immédiate de la Vienne ;
- Restauration : service de table d'hôtes qui propose à ses clients des dîners ainsi que, pour les pêcheurs, la possibilité de préparer des pique-niques pour leur déjeuner ;
- Activité sportive : au sein du domaine, les clients peuvent pratiquer librement sur tout le parcours privé. Il leur est également proposé des animations pêche assurées par le guide-moniteur Antoine Machinal sur le site du Château ou ailleurs sur le Pays Monts et Barrages et au-delà. Il s'agit de prestations de guidage et d'enseignement des techniques de pêche en eaux vives (mouche, appâts naturels...) qui peuvent se faire directement sur place sur le parcours mais aussi de pêche aux carnassiers sur les grands lacs (Vassivière, Mont Larron...). Les prestations sont assurées intégralement par le guide qui effectue la facturation. Le Domaine met simplement en relation ses clients avec le guide ;
- Prestations complémentaires : salle de sport, piscine intérieur chauffée à l'énergie solaire, salle de jeux, produits de type « balades champignons »...

L'activité de ce domaine est particulièrement importante en avant et en arrière saison, la période estivale étant plus particulièrement consacrée à l'accueil de touristes de passage ou de séjours longs non spécifiquement dédiés à la pratique de la pêche.

²⁵ Pour plus d'informations, consulter le site Internet (www.chateau87.e-monsite.com) ou la page Facebook (<http://www.facebook.com/chateau87?ref=ts>).



Les propriétaires n'ont pour l'heure pas noué de partenariats avec d'autres acteurs du Pays Monts et Barrages (excepté le guide-moniteur de pêche) mais se disent prêts à travailler avec les scolaires du territoire mais aussi avec d'autres populations, notamment des jeunes issus de quartiers difficiles. Le domaine avait ainsi accueilli des jeunes de Tarascon (13) pour un séjour de découverte et d'initiation à la pêche à la mouche « no-kill » pour une expérience très enrichissante. Cette solution pourrait être envisagée pour des jeunes issus de la région.

Les seuls partenariats noués le sont avec la société Fugam : les détenteurs de la carte Fugam disposent d'une réduction de 5% sur les prestations proposées par le Château de la Villeneuve.

Les difficultés rencontrées

Les gestionnaires du Château de la Villeneuve nous ont confié rencontrer quelques difficultés. Tout d'abord il y a régulièrement des conflits d'usage avec les autres pêcheurs, non clients du parcours, qui viennent pratiquer sans autorisation.

Les propriétaires nous ont également indiqué rencontrer des difficultés sur le volet touristique. Ainsi, un produit pêche est proposé en partenariat avec le Comité Régional du Tourisme mais sans retour significatif.

Enfin la coordination de l'ensemble des acteurs du tourisme sur le territoire leur apparaît particulièrement difficile avec des intérêts et des cultures parfois différents.

Deux points méritent un diagnostic précis :

- La qualité du produit halieutique
- La qualité de l'offre de services

La qualité de l'eau sur le territoire de Monts et Barrages est une des meilleures du département. Les milieux halieutiques ne souffrent pas de dégradations importantes. On ne peut pas dire pour autant que l'on a des populations intéressantes de salmonidés qui permettraient de concurrencer des destinations comme l'Espagne, l'Irlande, l'Ecosse, les Pays de l'Est sans parler des destinations plus lointaines comme le Canada, l'Argentine, le Chili...

Sans amélioration de la qualité des parcours, il ne peut pas y avoir de véritable offre de services de qualité en matière d'accueil des pêcheurs.

La conclusion semble claire : sans modification profonde de l'offre territoriale, il n'y aura pas de demande.



L'avis d'un expert :

Antoine Machinal, guide-moniteur de pêche

« Des produits pêche avaient été montés avec les comités départementaux du tourisme de Haute-Vienne et de Creuse (offre packagée avec hébergement et prestations « pêche »). Les retours sont assez mitigés. Sur la Creuse ils sont très faibles ; un peu moins sur la Haute-Vienne.

La pêche est un secteur d'activité avec un engouement certain quand il y a des parcours et du poisson ce qui est aujourd'hui problématique pour le Limousin. Les parcours se réduisent en peaux de chagrin notamment dans le domaine de la pêche à la truite où il y a de moins en moins de rivières dignes de ce nom. Il en reste sur le PNR de Millevaches.

Pourtant le Limousin pourrait développer la pêche qui reste un secteur d'activité de loisir important comparé à d'autres. Le fait qu'il y ait, en Limousin, de nombreux magasins de pêche de professionnel (ou encore l'importance du rayon dans des grandes surfaces comme Décathlon) prouve qu'il y a une vraie demande pour cette activité sur le territoire.

Le Limousin est depuis de nombreuses années un diamant brut en matière de pêche (qualité des cours d'eau avec plus de 700 km de rivières classées en 2ème catégorie et plus de 11 000 km en première catégorie ; importance des plans d'eau) mais on ne parvient pas à créer une véritable dynamique autour de cette activité en raison d'un manque de volonté politique. Le mode de gestion de la pêche (via les fédérations départementales) devrait évoluer pour s'appuyer davantage sur les professionnels. Les pays où la pêche est fortement développée sont ceux où l'activité est la plus professionnalisée. »

• **Eaux closes**

Le territoire de Monts et Barrages est riche en étangs en lacs de barrages. Là encore le potentiel pour le développement d'un tourisme pêche est très important. Néanmoins, deux obstacles seront à dépasser :

- Comme pour la pêche en eaux vives, il faudra définir de véritables produits pêche. Il semblerait qu'une double opportunité existe autour de la carpe et des carnassiers (sandre, perche et brochet). Mais là encore on est très loin de la qualité des produits que l'on peut trouver en Irlande par exemple.



- Dans cette perspective, il faudra dépasser l'obstacle de l'absence de coordination entre acteurs. Par exemples, les acteurs du tourisme pensent les produits de leur côté, les acteurs de la pêche font de même du leur, mais il n'y a pas une véritable instance de concertation.

b) L'escalade

Le Pays Monts et Barrages dispose de sites de pratiques adaptés à la pratique des activités d'escalade. Trois structures proposent ce type d'activité sur le territoire : deux associations et une entreprise privée. Parmi les deux associations, l'une (le Club Alpin de Limoges) n'est pas directement située sur le territoire mais pratique sur le Pays Monts et Barrages sur le site de Bussy.

D'un point de vue quantitatif, l'escalade représente un volume de 65 licenciés, tous dans le club des Grimpeurs de Noblat. A cela il conviendrait d'ajouter une partie des effectifs du Club Alpin Français qui propose de l'escalade sur le territoire. Toutefois, son responsable n'a pas été en mesure de nous indiquer quel volume cela représentait.

Deux types d'activités sont ainsi proposées : de la grimpe encadrée dans les arbres et de l'escalade.

Pour ce qui est de la grimpe encadrée dans les arbres, cette prestation atypique est assurée sur le territoire par une entreprise privée organisée sous la forme d'une SCOP. Cette structure, qui réalise un chiffre d'affaires annuel de 70 000 €, se montre particulièrement active sur le territoire. Elle propose ainsi ses services à différents acteurs notamment un public de scolaires (35 heures à l'année et 3% de son CA annuel) ou encore des centres de loisirs des communes ou communautés de communes du territoire. Plusieurs types d'activité sont proposés : des constructions dans les arbres, de la grimpe d'arbres (mais aussi du tir à l'arc ou de la course d'orientation). Ce type de produits semble particulièrement porteur et intéressants dans le cadre d'une diversification des activités proposées.

Le Pays Monts et Barrages dispose également de deux associations qui proposent de l'escalade sur son territoire. L'une (Les Grimpeurs de Noblat) est directement basée sur le territoire, l'autre (le Club Alpin de Limoges) est basée à Limoges mais utilise une structure naturelle d'escalade : le site de Bussy.

L'association des Grimpeurs de Noblat ne propose que très peu d'escalade naturelle à ses membres. Elle utilise majoritairement la structure artificielle d'escalade de Saint-Léonard ainsi que, de façon très marginale, de l'escalade sur le site de Bussy situé sur la commune d'Eymoutiers.

L'escalade en milieu naturel est également proposée sur le Pays Monts et Barrages, notamment par le Club Alpin de Limoges. Cette association utilise de façon importante le site de Bussy dont elle a obtenu la gestion de la part de la commune d'Eymoutiers, propriétaire de ce site. Le club propose 5 à



Diagnostic territorial approfondi des sports de nature sur le Pays Monts et Barrages

6 sorties annuelles sur ce site à ses licenciés qui ne sont que très peu des résidents du Pays Monts et Barrages. Les pratiquants sont en effet pour l'essentiel issus de Limoges et de son agglomération. Cette activité est donc intéressante pour le Pays Monts et Barrages puisqu'elle fait venir de façon régulière des personnes extérieures au territoire. Des synergies restent toutefois à trouver. En effet le club n'a pas noué de partenariats locaux (excepté l'organisation de journées sportives en partenariat avec le canoë-kayak Eymoutiers destinées à faire découvrir les pratiques sportives comme le VTT, l'escalade et le canoë) et ne propose donc pas ses services à d'autres utilisateurs potentiels directement basés sur le territoire.

Le site de Bussy est un site d'excellente qualité, notamment depuis les travaux de nettoyage et de rééquipement qui ont été menés par le Club Alpin Français sur le site au début des années 2000. Il permet de proposer à ses utilisateurs de l'escalade sportive. Il présente ainsi plusieurs parcours intéressants notamment pour les débutants.

Ce site est également fréquenté par de nombreux pratiquants informels car étant en accès libre. Ainsi, à chaque sortie organisée par le club alpin, le site est utilisé par des pratiquants (entre 2 et 5 personnes à chaque fois).

c) Les sports mécaniques

Les sports mécaniques sont particulièrement présents sur le territoire du Pays Monts et Barrages que ce soit dans le cadre d'une pratique organisée ou dans le cadre d'une pratique informelle.

La pratique organisée passe essentiellement par le biais du Moto Club Peyratois, basé à Peyrat le Château. Ce club n'a malheureusement pas répondu à nos sollicitations et nous n'avons pas pu obtenir de renseignements précis le concernant. Toutefois, les recherches que nous avons pu effectuer et les échanges avec différents interlocuteurs nous permettent de savoir qu'il s'agit du principal club offrant ce type de pratique sportive. D'autres petites associations existent mais il s'agit plus d'une pratique « entre amis » que d'une véritable offre sportive à destination des résidents et des personnes de passage sur le territoire.

Créé en 1981, Le Moto Club Peyratois dispose d'une double affiliation : il est affilié à la Fédération Française de Motocyclisme pour ce qui est de la section compétitive ainsi qu'à l'UFOLEP pour ce qui est de la section loisir, comme nous l'a indiqué Dominique Garcia.

Le Pays Monts et Barrages constitue un terrain d'expression particulièrement adapté à la pratique de la moto. Cela a permis au club d'être l'organisateur de nombreuses manifestations sportives sur le Pays Monts et Barrages et ailleurs. A ce titre, la « Gilles Lalay Classic », qui constituait le seul évènementiel d'importance récurrent, a-t-elle été organisée pendant de très nombreuses années sur



Diagnostic territorial approfondi des sports de nature sur le Pays Monts et Barrages

le territoire par le Moto Club Peyratois : de 1992 à 2001 de façon autonome puis en mettant à disposition le savoir-faire de ses bénévoles entre 1998 et 2001. Cette manifestation a cependant du être arrêtée en 2001 notamment en raison d'une législation de plus en plus stricte quant au respect de l'environnement.

Plus récemment (en 2010), le club a organisé une finale du championnat de France d'enduro à Peyrat-le-Château. Il organise également chaque année un manche du championnat de ligue de motocross sur son terrain.

Outre cet événementiel, le club propose à ses pilotes licenciés (au nombre de 14 d'après le site Internet du club) ainsi qu'aux motards extérieurs, la possibilité de pratiquer sur le terrain de la Chavanière.



3. ANALYSE TERRITORIALE

3.1. Localisation des structures

L'un des enjeux du diagnostic territorial, et notamment de la seconde phase de cette étude, sera de déterminer la localisation des structures d'offre de sports de nature. L'idéal serait de mailler correctement le territoire du Pays Monts et Barrages en fonction de ses spécificités naturelles. Deux options sont envisageables :

- La concentration des structures d'offre de sports de nature sur une partie du territoire ;
- Au contraire, leur dispersion sur l'ensemble du territoire

Ces deux options présentent un certain nombre d'avantages et d'inconvénients qui ne sont pas de même nature, ce qui rend l'arbitrage très difficile à effectuer.

La concentration d'équipements structurants a le mérite de présenter des économies d'échelle et de constituer un véritable pôle de croissance avec des effets d'entraînements directs, indirects et induits. Néanmoins, l'implantation d'un tel pôle peut également être génératrice d'externalités négatives (atteintes à l'environnement, dégradation du paysage, sur fréquentation de sites fragiles...).

A l'inverse la dispersion des structures d'accueil ne permet pas nécessairement à chacune d'entre elles d'atteindre la masse critique pour dégager une rentabilité minimale, menaçant ainsi leur pérennité à long terme. D'un autre côté, ce type de tourisme plus diffus est synonyme de qualité et de respect de l'environnement.

Ce choix entre concentration ou dispersion doit tenir compte de multiples variables plus ou moins contraignantes :

- L'existence d'un milieu naturel propice à la pratique. Il pourrait en résulter ici une spécialisation des sites autour d'un pôle d'activités (sports aériens, nautisme, rivières, escalade...).
- La présence d'infrastructures nécessaires à la pratique ou de sites entretenus.
- L'accessibilité aux sites à la fois pour la population locale ou pour les touristes (en distance et en temps).



Diagnostic territorial approfondi des sports de nature sur le Pays Monts et Barrages

En fonction de ces variables, il pourrait en résulter une spécialisation des sites autour d'un pôle d'activité (sports aériens, nautisme, rivières, escalade...) ou au contraire une diversification en tenant compte des activités qui peuvent se pratiquer partout (VTT, randonnée...).

La stratégie pour chaque territoire consistera donc à définir des priorités et déterminer :

- Les activités prioritaires ;
- Les activités complémentaires.

Compte-tenu de l'hétérogénéité du Pays Monts et Barrages, il faudra réfléchir sur l'opportunité de définir deux pôles de sports de nature en distinguant l'Est et l'Ouest du territoire :

- Un pôle « Vassivière » (regroupant notamment Eymoutiers et Châteauneuf-la-Forêt) à l'Est qui se situe dans l'espace rural isolé ;
- Un pôle « Saint-Léonard » à l'Ouest qui se caractérise par deux éléments :
 - L'existence d'une population agglomérée de taille suffisante sur la commune de Saint-Léonard ;
 - La proximité d'une grande agglomération (Limoges).

Les caractéristiques des territoires d'accueil de ces deux pôles déboucheront sur des stratégies différentes de développement des sports de nature. De plus, une réflexion sera nécessaire pour penser l'articulation de ces lieux de pratiques dans des schémas départementaux et régionaux.



3.2. Focus sur places stratégiques

a) Le pôle « Vassivière »

Vassivière, bien que ne faisant pas intégralement partie du Pays Monts et Barrages, constitue un pôle d'attraction qu'il convient de prendre en compte. Deux des trois agglomérations les plus importantes du territoire sont ainsi tournées vers ce pôle : Eymoutiers et Châteauneuf-la-Forêt. Les structures d'hébergement les plus importantes sont d'ailleurs toutes tournées vers ce pôle et sont aujourd'hui les trois places remarquables.

- **Le Domaine du Buchou**

Le domaine du Buchou est la première structure qui mérite réflexion dans une perspective de développement de nouveaux produits touristiques incluant éventuellement des sports de nature. En effet, le Buchou attire à Eymoutiers une clientèle qui est plutôt intéressée par le patrimoine culturel, le centre d'art moderne de Vassivière, le musée Rebeyrolles, la cité des insectes de Nedde ou les chemins de la résistance autour du Mont Gargan.

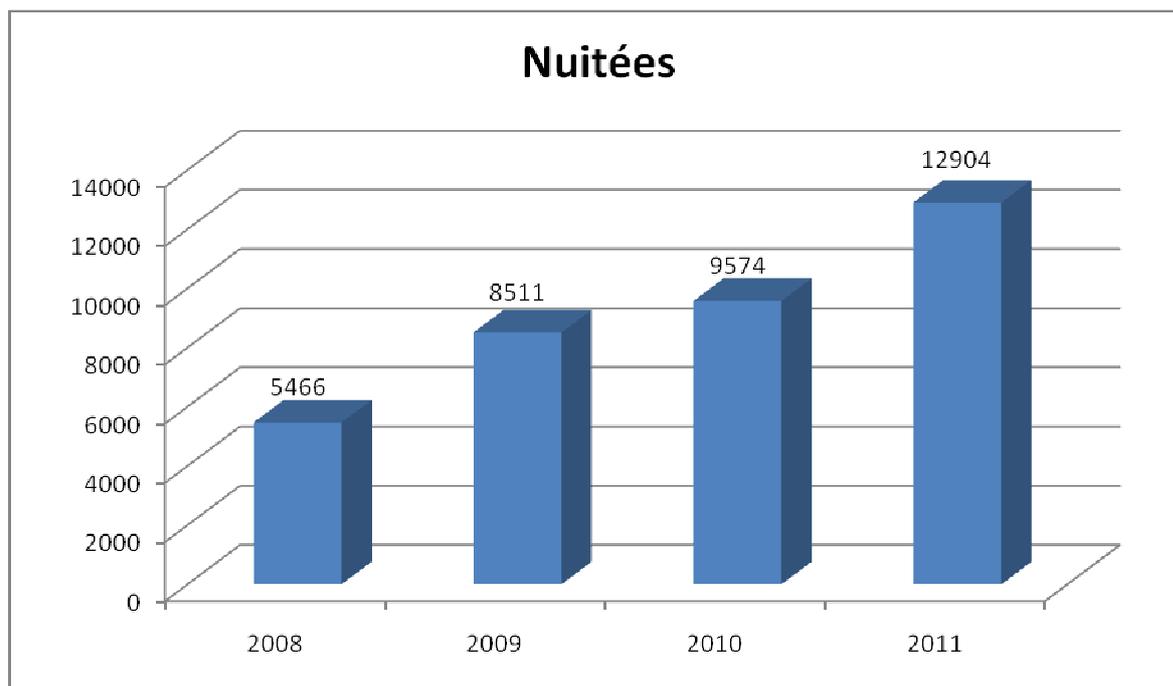
Cette structure est aujourd'hui en voie de stabilisation après que la Fédération des œuvres laïques (FOL) assure la gestion, la mairie d'Eymoutiers étant le propriétaire. Au moment de la reprise du domaine par la FOL les observateurs étaient relativement sceptiques quant à la réussite du projet, les précédents gestionnaires ayant échoué à développer l'activité.

- **Volume d'activité**

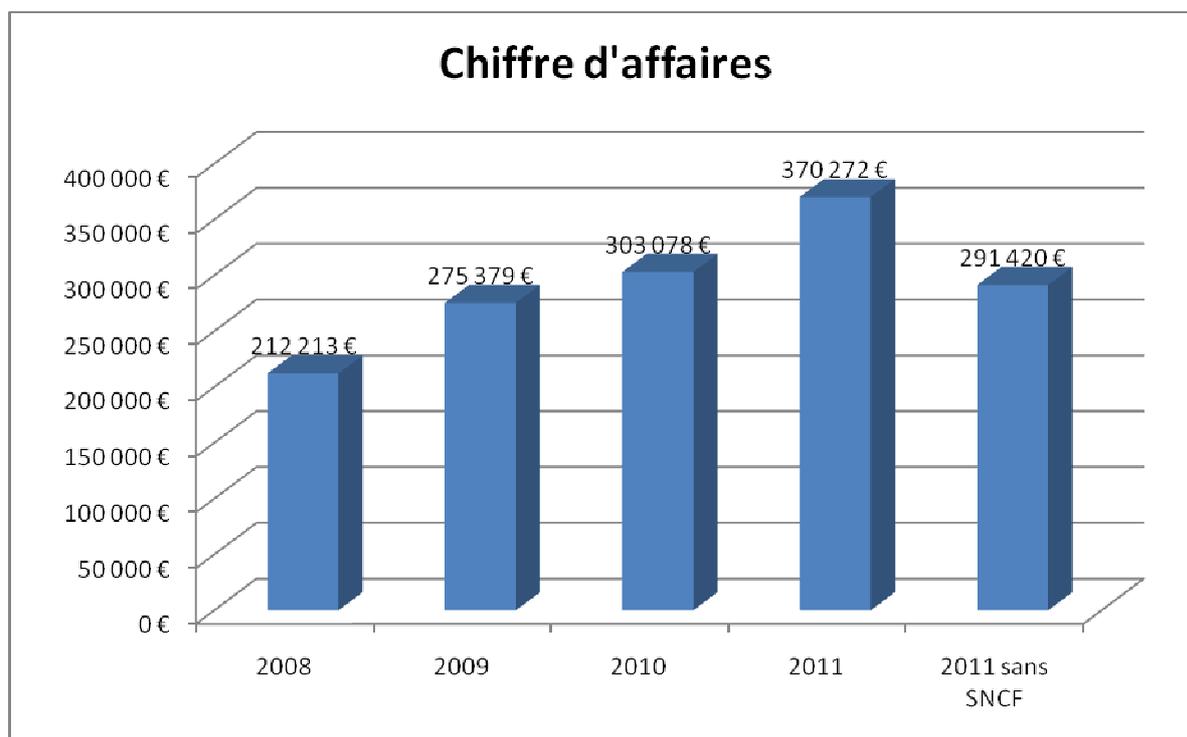
La structure dispose aujourd'hui de 230 lits environ et a connu depuis 2008 une remarquable progression du nombre de nuitées et du chiffre d'affaires. Il faut nuancer néanmoins avec l'accueil des travailleurs du chantier SNCF voisin qui constitue une recette provisoire le temps des travaux.



Graphique 12 : évolution du nombre de nuitées au Domaine du Buchou



Graphique 13 : Evolution du chiffre d'affaires réalisé par le Domaine du Buchou



Le domaine du Buchou est ouvert toute l'année mais la saison véritable s'étale d'avril à septembre. En dehors de cette période, l'activité diminue et le choix de rester ouvert à l'année est donc un choix politique qui méritera d'être évalué d'un point de vue économique. En effet, il n'est pas rentable



d'ouvrir le domaine durant les mois creux avec toutes les prestations. Il pourrait être envisagé de se contenter de louer les gîtes mais sans l'accueil de groupes ou la pension complète.

D'un autre côté, l'ouverture à l'année présente un certain nombre d'avantages. Le fonctionnement de la structure en hiver permet de continuer à faire travailler des gens du Pays. De plus, il est important de montrer que la région a des produits intéressants à proposer même en hiver.

Au final, il y a une vraie volonté d'essayer de rester ouvert toute l'année. Il faudra voir si cela est rentable ou non et à quelles conditions. Cette problématique est intéressante car elle concerne toutes les structures qui souvent ont un taux de remplissage annuel relativement faible et doivent se contenter d'une saison limitée dans l'année. Dans ce dernier cas, il est très difficile de pérenniser les installations ou de couvrir les frais de fonctionnement engagés. On peut alors connaître un cercle vicieux de mal développement.

Il faut donc souhaiter que le Buchou puisse continuer à fonctionner toute l'année avec son équipe permanente composée d'une directrice et d'une chargée d'accueil à temps plein. L'intendance est assurée par un cuisinier, une personne de service et une personne d'entretien. Trois ou quatre saisonniers viennent compléter l'équipe sur la période forte (avril-septembre). De plus, un centre de loisirs est ouvert à l'année sur le même site. L'enjeu de l'ouverture à l'année du Buchou est bien représentatif des difficultés traditionnellement rencontrées par toutes les structures d'hébergement, il faudra y revenir.

- **Publics accueillis**

- Séminaire 18%
- Individuel famille 30%
- Classes et colonies de vacances – 14-15%
- Séniors 2%
- Sportifs 16%
- Culturel 9%
- Handicapés 9,5%

L'enseignement principal derrière ces chiffres est certainement l'augmentation de la part relative des publics sportifs. Par exemple, la randonnée attire de nombreux groupes, associations et familles en provenance de la région ou de l'extérieur ; il en est de même pour des groupes de cyclistes et de motards. A l'inverse, il y a relativement peu de pêcheurs et de cavaliers.



A côté de ces publics traditionnels, le domaine du Buchou accueille des publics spécifiques :

- Les handicapés constituent un objectif à développer dans les années à venir. Deux gîtes sont référencés handicapés, de même que les chambres dans la maison bourgeoise. Le problème de fond est l'obtention d'un certain nombre de labels, ce qui nécessite des aménagements qui s'opèrent progressivement.
- Les scolaires constituent également une cible intéressante, d'autant que le domaine du Buchou est géré par la Ligue de l'Enseignement. Ce sont surtout des classes de la Région qui sont accueillies pour des séjours courts en général. Beaucoup d'écoles viennent pour des séjours USEP qui ne relèvent pas uniquement des sports de nature. Les classes mixent souvent sports de pleine nature et découverte culturelle, du patrimoine, de la Résistance.
- Durant l'été, le domaine du Buchou accueille des colonies de vacances organisées par la Fédération des Œuvres Laïques et qui proposent des activités sportives, notamment de pleine nature mais pas uniquement.

Au final le nombre de nuitées pour les classes scolaires et les colonies de vacances est assez variable selon les années : 2 206 en 2011, 1 300 en 2010, 2 500 en 2009. La baisse observée en 2010 s'explique essentiellement par la défection d'un certain nombre de classes.

• Activités – Partenariats

Les activités les plus demandées par les utilisateurs du Domaine du Buchou sont le canoë-kayak, le vélo (cyclotourisme) ainsi que la randonnée. Pour les autres activités, des problèmes divers en limitent la demande :

- Pour ce qui est du VTT, les parcours et le relief rendent sa pratique difficile (accessible à un public d'initiés) et le Domaine ne dispose pas non plus en interne des compétences d'encadrement.
- L'équitation fait l'objet d'une sous-traitance avec les centres équestres proches (qui bénéficient donc du public accueilli par le Domaine).
- En ce qui concerne l'escalade, il n'y a là-encore, plus de compétence d'encadrement à proximité.

Le Domaine du Buchou participe activement à l'animation du territoire en travaillant avec les associations sportives locales et les prestataires du territoire. Il achète ainsi des prestations aux structures locales ou leur envoie de la clientèle. Les partenariats les plus significatifs concernent :

- le CKE : le travail avec ce club est important. Le Domaine du Buchou lui sous-traite une part importante des activités sportives proposées aux utilisateurs : canoë-kayak, escalade, VTT, course d'orientation, rafting, randonnée...
- le Pays d'Art et d'Histoire,



- Le Domaine du Buchou travaille également avec Stéphane Grasser qui encadre des activités tournées vers le Plateau de Millevaches (découverte des tourbières...).
- Profession Sport sur de l'activité et des animations sportives (VTT, tir à l'arc) ;
- Travail avec Sensacîmes, club de grimpe encadrée dans les arbres fortement actif sur le Pays Monts et Barrages, pour le parcours dans les arbres.
- Appel à l'association de randonnée d'Eymoutiers (Par Monts et par vaux) quand il y a de la demande.

- **Nouveaux produits**

Les produits mixtes sport-culture commencent à séduire, notamment les personnes âgées mais pas uniquement. Ces produits sont de plusieurs types : visite de la ville par le Pays d'Art et d'Histoire (randonnée urbaine) ; visite de l'espace Paul Rebeyrolles (Eymoutiers), du Moulin du Got (Saint-Léonard de Noblat), de Vassivière... Les séjours avec la thématique de la Résistance (organisés autour du Mont Gargan avec l'ANACR) restent encore à développer auprès des utilisateurs du Domaine du Buchou.

Le Domaine du Buchou constitue ainsi un pôle intéressant qui mérite les travaux de rénovation et d'entretien que la Ville d'Eymoutiers est en train d'entreprendre afin de donner à cette structure d'accueil tous les atouts pour continuer son développement.

- **Le Cévéo de Pierrefitte**

Comme la Ville d'Eymoutiers pour le Domaine du Buchou, le Syndicat Mixte d'Aménagement du Lac de Vassivière (SYMIVA) a confié la gestion de structures d'hébergement qu'elle possède à un prestataire extérieur. Le Cévéo gère ainsi la structure de Pierrefitte dans le cadre d'une délégation de service public depuis 2002. Le bail en cours s'achèvera en 2015.

Cévéo est un organisme créé en 1997 dont les métiers sont l'animation et la gestion de villages et résidences de vacances pour le compte de collectivités locales et de comités d'entreprises. A sa création, l'idée était de constituer une petite structure de séjour sur mesure à destination d'une clientèle familiale en prenant soin toutefois de donner du sens aux vacances. « *Le retour à la nature, à la simplicité, la prise en compte de notre responsabilité en matière environnementale correspond de*



Diagnostic territorial approfondi des sports de nature sur le Pays Monts et Barrages

plus en plus à une certaine philosophie de vie, que le Cévéo propose dans le cadre de ses produits »²⁶.

Dès son origine, Cévéo a privilégié pour ses vacanciers des destinations "Nature" grâce à ses sites implantés en montagne, à la campagne ou encore au bord de la mer. Cette idée de "Nature" a été fondatrice de Cévéo. Aujourd'hui le groupe Cévéo dispose, en plus de Pierrefitte, de 10 autres sites. Ceci constitue un véritable atout par le réseau que cela constitue. Certaines personnes ayant fréquenté auparavant un autre centre Cévéo ont ainsi été accueillies à Pierrefitte et inversement.

- **Volume d'activité**

Le Directeur de la structure n'a pas souhaité communiquer de données quantitatives précises, au contraire de la FOL pour le Domaine du Buchou. Toutefois, nous avons pu collecter un certain nombre de renseignements.

Quatre types d'hébergement sont proposés au public :

- 65 appartements de 4 personnes
- 8 appartements de 10 personnes
- 8 chalets de 6 personnes
- 10 mobiles homes de 4 personnes
- Camping de 45 emplacements

Cela représente un total de 95 logements et environ 460 lits.

Parallèlement à ces structures d'hébergement, le Domaine de Pierrefitte dispose de nombreux équipements directement sur le site ou à proximité :

- Une piscine couverte et chauffée en accès gratuit d'avril à octobre.
- Un terrain multisports
- Une plage aménagée et surveillée à 50 mètres
- De jeux pour les enfants
- Terrains de pétanque
- Tennis de table
- Volley-ball

Il se trouve également à proximité directe de la structure d'acrobranches que ses clients fréquentent de manière libre.

²⁶ Source : www.ceveo.com



Diagnostic territorial approfondi des sports de nature sur le Pays Monts et Barrages

Le Cévéo dispose de 2 salariés à temps plein sur le site : un directeur et une chargée de développement. En période de forte activité durant les mois d'été, de nombreux emplois saisonniers viennent renforcer l'équipe de gestion. Au total, une vingtaine de salariés peuvent travailler en même temps pour la structure.

Contrairement au Domaine du Buchou, le Cévéo de Pierrefitte n'est pas ouvert toute l'année. Il ouvre d'avril à septembre avec 2 gros mois d'activité (juillet/août). Les périodes d'avant et d'après saison sont particulièrement difficiles à animer. Cette tendance est également renforcée par le fait qu'en dehors de la période estivale, les commerces autour du site sont très régulièrement fermés. La clientèle du Cévéo fait ainsi régulièrement part de ses difficultés à ce sujet.

Le directeur ne souhaitant pas communiquer les données financières, nous ne pouvons présenter ici de données précises quant au nombre de nuitées réalisées ou au chiffre d'affaires qui se situait, en 2010, entre 650 000 et 700 000 €.

Le taux de remplissage quant à lui est globalement satisfaisant durant la saison haute mais beaucoup moins en amont et en aval. C'est d'ailleurs pour cela que le Cévéo n'est pas ouvert à l'année. Cette année l'activité a été moins importante que l'année dernière. Ceci ne résulte pas des conditions climatiques d'après le directeur car les hébergements en dur doivent être réservés longtemps à l'avance ce qui limite les possibilités d'annulation. Cette activité moindre en 2010 résulterait davantage d'une tendance générale qui voudrait que les gens partent moins en vacances. D'après le directeur tous les professionnels du tourisme sont touchés mais certains le ressentent plus vite que d'autre. Les grosses structures sont ainsi moins sensibles aux diminutions de la fréquentation et ressentent moins vite les effets d'un manque de public grâce à une liste d'attente importante. En revanche, les hébergements qui parviennent juste à remplir leur carnet de commande en temps normal ressentent directement et rapidement les effets d'un manque de clients

Le Cévéo Pierrefitte ne propose pas de séjours clés en main. Les réservations et les locations des hébergements (camping, mobile-home, chalets) se font à la semaine notamment en période de haute activité (hormis pour le camping). Le reste des hébergements doit être réservé pour au moins 2 nuits. Le camping n'est pas équipé d'hébergements particuliers qui sont aujourd'hui assez prisés du public (de type yourte ou cabanes).

- **Public accueilli**

Le Domaine de Pierrefitte est surtout spécialisé dans l'accueil de personnes « privées » c'est-à-dire un public de vacanciers surtout familial en juillet/août.

En avant saison, le domaine reçoit davantage de groupes (ce qui est moins le cas à l'automne). Il s'agit principalement de groupes de retraités, de randonneurs, de cyclistes ou des groupes familiaux



Diagnostic territorial approfondi des sports de nature sur le Pays Monts et Barrages

(réunions de famille) qui viennent surtout lors de jours fériés et de week-end. Les randonneurs restent quant à eux souvent durant une semaine.

Le Domaine accueille également des clubs ou comités régionaux/départementaux. Le comité d'aviron du Loiret ou encore le club d'aviron de Limoges ont ainsi séjourné au Cévéo.

L'accueil de scolaires ou de colonies de vacances est assez peu développé, notamment car cela n'est pas la vocation du Cévéo qui ne dispose pas de grosse structure d'hébergement collectif et n'est pas nécessairement adapté pour recevoir ce type de public. Quelques rares écoles y sont accueillies mais elles ne proviennent pas de la Région.

- **Activités – Partenariat**

Le Cévéo propose des activités, dans le cadre d'un programme d'animation sur site, aux personnes qui viennent en séjour. Il dispose notamment d'un club de jeunes qui est ouvert durant la période estivale (du 2 juillet au 3 septembre). Ce club est ouvert 5 jours par semaine. Trois types de clubs sont proposés :

- Mini-club ouvert aux enfants de 3/6 ans
- Club enfants ouvert aux 7/11 ans
- Club jeunes pour les 12/17 ans

Il y a également des activités proposées aux adultes.

Le domaine emploie l'été un animateur nature/découverte qui propose des randonnées, de la découverte de l'environnement naturel. Il travaille notamment avec centres équestres du territoire ou la cité des insectes de Nedde. Le domaine propose aussi de la location de canoë-kayak et de VTT dans le cadre d'un partenariat noué avec le Canoë-kayak Eymoutiers sur Vassivière.

L'Acrobranche situé juste à côté du domaine est aussi utilisé par les personnes qui sont accueillies de manière libre, le Cévéo ne travaillant pas directement avec la structure qui gère cette activité.

Le domaine a également travaillé avec Stéphane Grasser afin de proposer des activités sur le Plateau de Millevaches : randonnée, découverte du milieu naturel... Le PNR était d'ailleurs particulièrement impliqué dans puisque ces activités portaient sur de la randonnée dans deux cadres :

- Programme ouvert à tous pris en charge par le PNR
- Une sortie tous les 15 jours. 2 sites de sortie étaient proposés autour du Cévéo. Une plutôt en direction du plateau, l'autre autour de Vassivière.

Le Cévéo de Pierrefitte n'a pas beaucoup développé les partenariats locaux. Il travaille en collaboration avec le Pays de Monts et Barrages notamment dans le cadre du Pays d'Art et d'Histoire.



Ce partenariat se matérialise par l'intervention d'un représentant du Pays une fois par semaine durant l'été.

Quelques relations, en dehors de celles existant dans le cadre de la délégation de service public, ont également été développées avec le SYMIVA et la Maison de Vassivière qui envoie quelques clients. Les échanges fonctionnent dans les deux sens et la collaboration, bien que peu développée, semble assez concluante.

Le Cévéo n'a que très peu de relations avec les structures du tourisme local (offices de tourisme, comité départemental ou régional du tourisme) si ce n'est en matière de communication autour de la structure (insertion de publicité dans les brochures).

- **Nouveaux produits**

Le Cévéo de Pierrefitte ne propose pas de produit mixant pratique sportive et découverte du patrimoine historique et culturel. Les personnes fréquentant la structure d'hébergement semblent intéressées par ce type de produits puisqu'elles visitent de manière libre les sites à proximité, notamment la cité des insectes de Nedde et les sites situés sur Vassivière. Le Cévéo pourrait donc trouver une nouvelle clientèle en proposant des séjours comprenant une offre globale.

- **Le Village de vacances de Nedde²⁷**

- **Activités / Partenariats**

Le VVF de Nedde constitue également une structure d'hébergement permettant d'animer le territoire sur le Pôle « Vassivière ».

Situé à proximité du centre bourg de Nedde, ce VVF est installé dans un site historique classé depuis 1950. Il est composé de 65 pavillons individuels équipés (kitchenette, salle de bain, terrasse).

Plusieurs types de logements sont proposés :

- Logements de 2 pièces pour 4 personnes de 25m² ;
- Logements de 3 pièces pour 5 personnes de 35m² ;
- Logements de 4 pièces pour 6 personnes de 40m².

²⁷ Le VVF de Nedde n'a pu être contacté dans le cadre de ce diagnostic. L'analyse a été menée sur l'étude de leur site Internet. Source : <http://www.vvf-villages.fr/villages-vacances/village-vacances-limousin-nedde.html>.



Diagnostic territorial approfondi des sports de nature sur le Pays Monts et Barrages

Le village est également équipé d'une piscine découverte et chauffée et d'un parcours de swing-golf de 6 trous permettant de proposer des animations directement sur place.

En plus des prestations d'hébergement, le VVF de Nedde est en mesure de proposer plusieurs services ou prestations :

- Restauration soit au restaurant situé sur le site (possibilité de séjour en demi-pension et pension complète) soit en restauration à emporter ;
- Animations sur site notamment à destination des enfants avec des clubs de jeunes mais aussi à destination des adultes ;
- Activités sportives : loisir, détente, randonnées, balades touristiques, cyclo-découverte et initiation VTT encadrés par des animateurs qualifiés, tir à l'arc ;
- Découverte culturelle : proximité de la Cité des insectes de Nedde, de Vassivière, du Moulin du Got...

En matière de sports de nature, le VVF participe à l'animation du territoire en proposant à ses clients de nombreuses prestations, favorisées par sa localisation géographique (proximité de nombreux chemins ou circuits de randonnée, cyclotourisme...) :

- Découverte accompagnée du territoire dans le cadre de sorties accompagnées ;
- « Point rando » : conseils et informations sur les circuits du territoire dont ceux au départ du village vacances ;
- « Point cyclo » : fiches descriptives de circuit, conseil et information, point d'eau pour le lavage des vélos ;
- « Point VTT » : le VVF de Nedde constitue une base VTT labellisée par la Fédération Française de Cyclotourisme. Le VVF propose la location de VTT avec ou sans encadrement.
- « Point pêche » : réfrigérateur pour le stockage des appâts, espace pour le séchage du matériel, prêt de cannes à pêche, vente en ligne de pêche et/ou appâts, conseils et informations sur les lieux de pêche à proximité. Le VVF de Nedde est également en mesure de proposer des initiations sur des parcours « no-kill » dans le cadre de partenariats avec des guides-moniteurs de pêche (notamment Antoine Machinal).
- Equitation en partenariat avec des prestataires locaux notamment le Centre Equestre de Vassivière et la Ferme Equestre des Villards.

Le VVF de Nedde a donc noué de nombreux partenariats avec les prestataires d'offre de sports de nature sur le Pays Monts et Barrage.



En conclusion, le pôle de Vassivière apparaît comme étant incontournable en raison de la renommée du site et des nombreuses activités qui peuvent y être pratiquées. La présence des trois centres d'hébergement que nous avons présentés pourra favoriser la mise en place de produits sports de nature. Néanmoins, au-delà d'un potentiel considérable, il n'y a pas toujours de porteurs de projets locaux sur qui s'appuyer pour développer les sports de nature. Ce point fondamental sera à approfondir dans la deuxième partie de l'étude.

b) Le pôle « Saint-Léonard »

- **Besoins locaux**

Saint-Léonard constitue en soi un marché de taille suffisante pour le développement des sports de nature en direction de la population locale en premier lieu.

- **Activités dominantes**

D'après les interlocuteurs que nous avons rencontrés, le territoire de la Communauté de communes de Noblat est fortement marqué par la pratique de la randonnée pédestre et du VTT. Ceci s'explique notamment par la qualité des sites de pratique. La CC dispose d'un réseau de chemins qui maille très bien le territoire. La seule difficulté repérée par les acteurs de ce territoire réside dans l'absence de connexion avec les chemins des autres territoires du Pays Monts et Barrages.

Il existe un projet de base VTT destiné à améliorer l'accueil des pratiquants de cette discipline. Cette base pourrait se faire en réutilisant des équipements déjà existants, ce qui ne demanderait dès lors pas des investissements trop lourds pour la Communauté de communes de Noblat notamment.

Mais le problème de fond réside dans l'existence d'un club chargé d'animer la base et de veiller à l'entretien des chemins. Pour le moment, aucun club de la CC n'est encore capable de jouer un tel rôle, que ce soit le VTT Miaulétois ou le club de Royère-Saint-Léonard.

Ce problème de porteurs de projets rencontré pour le VTT se retrouve dans d'autres disciplines comme le canoë-kayak, l'escalade (même si un club propose cette activité sur le territoire) ou l'équitation.

- **Publics**

La pratique scolaire des sports de nature n'est pas encore très développée pour des raisons tenant aux difficultés traditionnelles d'encadrement et d'administration des groupes.



- **Partenariats**

Si le potentiel des sports de nature existe sur le territoire de la Communauté de communes de Noblat, il manque de coordination entre les différents acteurs et notamment avec les autres communautés de communes du Pays Monts et Barrages. Cette absence de coordination se retrouve en particulier au niveau du tourisme.

- **Nouveaux produits**

Lors des entretiens que nous avons eus avec les acteurs de la CC de Noblat, l'idée de combiner sports de nature, culture et tourisme a été avancé une nouvelle fois. De nouveaux produits diversifiés devront voir le jour, ce qui implique là-encore la coordination d'ensemble de toutes les parties prenantes.

Saint-Léonard constitue un pôle urbain de masse critique suffisante pour permettre le développement d'une économie résidentielle à destination de la population qui travaille à l'extérieur du territoire et réside sur place. Des réflexions seront nécessaires pour savoir comment améliorer :

- La fondation de clubs sur lesquels s'appuyer de façon efficace.
- La sensibilisation et l'information de la population locale aux sports de nature.
- La coordination de tous les acteurs.

- **Besoins extérieurs**

Le centre équestre basé au Châtenet-en-Dognon constitue une bonne illustration de l'attraction que peut exercer cette partie du territoire sur une population agglomérée proche, celle de Limoges.

- **Activités dominantes**

Ce pôle est centré sur la pratique de l'équitation avec la présence sur ce territoire du Centre équestre Eurocentaure qui constitue la structure privée proposant des services sports de nature qui réalise le chiffre d'affaires annuel le plus important de l'ensemble du Pays Monts et Barrages. Cet établissement s'est installé en 2006 sur le territoire du Pays Monts et Barrages mais l'activité déjà auparavant.

Depuis son installation, le centre équestre réalise un chiffre d'affaires en progression constante ce qui semble clairement indiquer qu'il existe une réelle culture de l'équitation sur ce territoire. Le CA est ainsi passé de 94 000 € en 2007 à 125 000 € en 2010.



Le centre équestre ne propose que des activités équestres au contraire d'autres structures qui diversifient leur offre. L'essentiel du CA est réalisé sur les prestations d'enseignement (70%). Les autres activités proposées sont de l'initiation, des promenades ainsi que de la pension de chevaux.

- **Publics**

Le centre équestre accueille un public très large. Le centre propose ainsi des prestations à un public varié. Le centre accueille ainsi des pratiquants licenciés mais aussi des individuels, résidents ou non. L'accueil de public scolaire n'est en revanche pas développé en raison des difficultés rencontrées pour mettre en place des actions avec les établissements scolaires. Le centre équestre souhaiterait pourtant mettre en place des actions en direction des scolaires. Il dispose de la compétence pour le faire puisqu'il propose, dans le cadre de ses services, des activités de baby-poney accessibles aux enfants dès 18 mois ainsi qu'un poney-club pour les enfants âgés de 3 ans et plus.

Les handicapés ne sont plus accueillis par le centre équestre en raison de l'éloignement des structures d'accueil de ce type de public. Par ailleurs, l'encadrement de ce type de public nécessite des moyens dont ne bénéficient pas les structures d'accueil (IME, CAT...).

Très peu de groupes sont accueillis. Le centre propose ainsi des prestations à un groupe originaire de Creuse (1 trimestre par an avec 1h de pratique par semaine). Il accueillait également des colonies de vacances par le passé, avec nuit sous tente, mais cela a été arrêté en raison des contraintes liées à l'accueil de ce type de public.

- **Partenariats**

Les partenariats conclus sur le volet de l'équitation sont assez peu nombreux. Le centre équestre travaille avec l'office de tourisme de Noblat qui envoie du public. Les relations entre les différents acteurs du territoire ne sont pas faites. Il reste donc à créer des synergies entre les différents acteurs pour pouvoir avoir une véritable animation globale du territoire du Châtenet-en-Dognon autour de l'équitation.

- **Nouveaux produits**

Le centre équestre et son gérant ont su parfaitement évoluer pour proposer de nouveaux produits aux utilisateurs. Ainsi le centre a développé un produit autour de l'équitation éthologique.

Le centre équestre propose également des prestations globales couplant hébergement et pratique de l'équitation. Ceci est rendu possible par la présence sur le site d'une structure d'hébergement : un



Diagnostic territorial approfondi des sports de nature sur le Pays Monts et Barrages

chalet de 8 personnes loués 6 semaines par an. Les activités de restauration ne sont en revanche pas proposées en raison de la réglementation trop stricte sur ce type de prestations.



CONCLUSION

Au terme de ce diagnostic, il est possible d'apprécier les atouts et les handicaps du Pays Monts et Barrages pour concevoir un programme de développement des sports de nature. En théorie, il existe un bon potentiel dans ce Pays pour développer des activités sportives de nature. Néanmoins, il semblerait qu'il existe un certain nombre d'obstacles qu'il faudra dépasser, ce qui fera l'objet d'une autre phase d'étude.

La première conclusion est donc de reconnaître que le potentiel nature du Pays Monts et Barrages est sous-exploité à l'heure actuelle. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette sous-exploitation. Il y a tout d'abord une demande relativement faible en sports de nature de la part des touristes, de la population locale, des scolaires ou des publics spécifiques. Cela peut s'expliquer en partie par une offre limitée. L'état des lieux que nous avons mené a mis en évidence les difficultés du Pays à maintenir des activités, des manifestations, des sites de pratiques ou des structures d'accueil.

Nous avons montré qu'un certain nombre de facteurs permettaient de comprendre les raisons d'une telle insuffisance de l'offre et traduisaient une culture sports de nature peu développée :

- Un manque de professionnalisation des structures offreuses de sports de nature. L'ensemble des acteurs que nous avons rencontrés s'accorde aujourd'hui à reconnaître que la présence de professionnels au sein des prestataires de sports de nature sont absolument indispensables au développement des activités sportives ;
- Un manque de porteurs de projets, que ce soit au niveau individuel ou institutionnel ;
- Un manque de concertation et d'approche globale des différentes parties prenantes ;
- Des partenariats peu développés entre la filière sports de nature et d'autres secteurs comme la santé, le social, l'environnement, le milieu scolaire.

Afin d'analyser comment dépasser ces freins au développement des sports de nature dans le Pays Monts et Barrages, nous proposons d'organiser des groupes de travail sur trois thématiques : jeux d'acteurs ; modèle économique ; territoires de nature.

Le premier groupe de travail, « jeux d'acteurs », cherchera à déterminer les conditions d'une coordination entre tous les acteurs pour aboutir à une stratégie globale de développement des sports de nature sur le territoire du Pays Monts et Barrages. Ce groupe de travail devra donc réunir l'ensemble des parties prenantes (communes, communautés de communes, syndicat mixte, département, région, Etat).



Diagnostic territorial approfondi des sports de nature sur le Pays Monts et Barrages

Le second groupe de travail, « modèle économique », analysera les modalités de mise en place d'un modèle articulant harmonieusement trois dimensions du développement des sports de nature : l'économique, le socio-éducatif, le sportif.

Le troisième groupe de travail, « territoires de nature », étudiera la localisation des actions envisagées. Il s'agit ici de tenir compte de l'hétérogénéité du Pays Monts et Barrages et de construire un véritable projet territorial cohérent autour des sports de nature.

Ces trois thématiques devraient permettre de lancer un débat autour des moyens permettant de débloquer les freins précédemment recensés pour le développement des sports de nature. Il en résultera un ensemble de préconisations qui permettront ultérieurement de constituer un programme d'actions selon les choix effectués par les décideurs politiques du Pays Monts et Barrages.



LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 Liste des structures proposant des services sports de nature

ANNEXE 2 Liste des entretiens complémentaires

ANNEXE 3 Guide d'entretien à l'attention des structures proposant des services sports de nature

ANNEXE 4 Guide d'entretien des offices de tourisme

ANNEXE 5 Guide d'entretien des structures d'hébergement



**Structures proposant des services sports de nature sur le
Territoire du Pays Monts et Barrages**

	Ville	Structures	Disciplines	Enquêtée
1	Beaumont du Lac	Ski Club de Vassivière	Activités nautiques	oui
2	Champnétry	Pas à Pas	Randonnée	oui
3	Chateauneuf la Forêt	Briance Combade Evasion	Cyclotourisme	oui
4	Cheissoux	Les Chevaux de nature	Equitation	oui
5	Cheissoux	La Citelle	Randonnée	non
6	Eymoutiers	Canoe-kayak Eymoutiers	Activités nautiques	oui
7	Eymoutiers	Les chevaux de Toulondit	Equitation	oui
8	Eymoutiers	Par monts et par vaux	Randonnée	oui
9	Eymoutiers	4x4 du Val de Vienne	Sports Mécaniques	non
10	La Croisille sur Briance	Poney Club de la Briance	Equitation	oui
11	Le Chatenet en Dognon	Centre Equestre Eurocentaure	Equitation	oui
12	Limoges	Antoine Machinal	Guide moniteur pêche	oui
13	Limoges	Club Alpin Français	Escalade	oui
14	Limoges	Comité régional Canoë-kayak	Canoë-kayak	oui
15	Limoges	Comité régional randonnée pédestre	Randonnée pédestre	oui
16	Limoges	Fédération de chasse de Haute-Vienne	Chasse	non
17	Limoges	Fédération de pêche de Haute-Vienne	Pêche	Oui
18	Limoges	UFOLEP	Divers sports nature	oui
19	Moissannes	Moissannes Evasion	Cyclotourisme	oui

20	Moutier-Rozeille (23)	Sensacîmes	Escalade	oui
21	Nedde	La Neddoise	Cyclotourisme	oui
22	Nedde	Trésors de terre	Randonnée	oui
23	Peyrat le Château	Club nautique de Vassivière	Activités nautiques	oui
24	Peyrat le Château	Aquasport	Activités nautiques	oui
25	Peyrat le Château	ASCLP Plein Air	Cyclotourisme	non
26	Peyrat le Château	Les ânes de Vassivière	Equitation	oui
27	Peyrat le Château	Bernard Germain	Equitation	oui
28	Peyrat le Château	Ferme Equestre des Villards	Equitation	oui
29	Peyrat le Château	Famille Rurale	Randonnée	non
30	Peyrat le Château	Moto Club Peyratois	Sports Mécaniques	non
31	Rempnat	Château de la Villeneuve	Parcours pêche privé	oui
32	Royères	VTT Miaulétois	Cyclotourisme	oui
33	Saint Paul	Saint-Paul Rando	Randonnée	oui
34	Saint-Genest sur Roselle	Ferme Equestre des Ribières	Equitation	oui
35	Saint-Gilles les Forêts	Les sentiers du Mont Gargan	Randonnée	non
36	Saint-Julien le Petit	Association du Mont Larron	Randonnée	oui
37	Saint-Léonard de Noblat	Les Amis de Raymond Poulidor	Cyclotourisme	non
38	Saint-Léonard de Noblat	Saint-Denis Union Sport	Cyclotourisme	non
39	Saint-Léonard de Noblat	Les grimpeurs de Noblat	Escalade	oui



Liste des autres entretiens réalisés

Structure	Activité	Prénom - Nom	Fonction
CC Briance-Combade	Collectivité	Claude Coudrier	Président
CC de Noblat	Collectivité	Jean-Claude Leblois Nadège Descubes	Président Directrice Espace Aqua'Noblat
CC Portes de Vassivière	Collectivité	Daniel Percudat	Président
Comité Départemental de Tourisme	Tourisme	Stéphane Roux	
Comité Régional CK	Prestataire sports nature	Dominique Massicot	Conseiller technique fédéral régional
CVO Pierrefitte	Hébergement	Sylvain Collas	Directeur
DDCSPP 87	Etat	Vincent Bouchet	Correspondant départemental sport de nature
DRJSCS	Etat	Jean-Marc Allaman	Coordonnateur régional sports de nature
Fédération de pêche 87	Prestataire sports nature	Stéphanie Charlat	Chargée de mission
Ligue de l'enseignement Domaine du Buchou	Hébergement	Stéphane Viry Sylvie Lecadet	Délégué départemental UFOLEP
Office de Tourisme de Noblat	Tourisme	Adelaïde Lefèvre	
Office de Tourisme de Peyrat le Château	Tourisme	Sandrine Pécly	
Office de Tourisme d'Eymoutiers	Tourisme		
Office de Tourisimes Briance-Combade	Tourisme	Véronique Marofin	
Syndicat Mixte Monts et Barrages	Collectivité	Edith Barreau	Agent de développement chargée du tourisme
		Cécilia Quignard	Chargée de mission eau-environnement
UFOLEP	Prestataire sports nature	Dominique Garcia	Délégué départemental UFOLEP

DTA MONTS ET BARRAGES - ENQUÊTE CLUBS

I/ L'OFFRE SPORTIVE SUR LE TERRITOIRE DU SMMB

IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE

1 - NOM DE LA STRUCTURE

(LIBRE)

2 - NOM ET FONCTION DU RESPONSABLE

(LIBRE)

3 - COORDONNÉES (ADRESSE POSTALE + EMAIL+ TÉLÉPHONE)

(LIBRE)

4 - NATURE JURIDIQUE

- ASSOCIATION
- SOCIÉTÉ
- CDT
- OFFICE DE TOURISME
- COLLECTIVITÉS
- AUTRE

5 - SI AUTRE, VEUILLEZ PRÉCISER LA NATURE JURIDIQUE DE LA STRUCTURE:

(LIBRE)

6 - DATE DE CRÉATION DE LA STRUCTURE

(LIBRE)

ACTIVITÉ(S) DE LA STRUCTURE

7 - FONCTIONNEMENT DE L'ACTIVITÉ

- A L'ANNÉE
- SAISONNIER
- PONCTUEL (LORS D'UNE MANIFESTATION)

8 - CHIFFRES D'AFFAIRES 2010

(LIBRE)

9 - FÉDÉRATION(S) D'AFFILIATION

(LIBRE)

DISCIPLINE(S) PROPOSÉE(S)

10 - QUELLES ACTIVITÉS PROPOSEZ-VOUS EN TERMES DE SPORTS DE NATURE (ACTIVITÉS NAUTIQUES, RANDONNÉE, PÊCHE, ÉQUITATION, CYCLOTOURISME, SPORTS MÉCANIQUES, ESCALADE...)

(LIBRE)

11 - NATURE DES ACTIVITÉS PROPOSÉES

- ENSEIGNEMENT
- ENTRAÎNEMENT
- INITIATION/DÉCOUVERTE
- ACOMPAGNEMENT, SURVEILLANCE
- ÉVÈNEMENT
- LOCATION

- FORMATION THÉORIQUE
- PRESTATIONS TOURISTIQUES
- AUTRES

12 - ACTIVITÉ PRINCIPALE

- ENSEIGNEMENT
- ENTRAÎNEMENT
- INITIATION/DÉCOUVERTE
- ACCOMPAGNEMENT, SURVEILLANCE
- ÉVÈNEMENT
- LOCATION
- FORMATION THÉORIQUE
- PRESTATIONS TOURISTIQUES
- AUTRES

13 - FACTUREZ-VOUS CERTAINES DE CES PRESTATIONS?

- OUI
- NON

14 - SI OUI, LA(LES) QUELLE(S):

..... (LIBRE)

15 - QUEL VOLUME DE CHIFFRE D'AFFAIRE CELA REPRÉSENTE-T-IL POUR CHAQUE ACTIVITÉ ?

..... (LIBRE)

16 - PRESTATIONS AUTRES QUE SPORTIVES PROPOSÉES?

- HÉBERGEMENT
- RESTAURATION
- TRANSPORT
- AUTRE

17 - TRAVAILLEZ-VOUS AVEC D'AUTRES ACTEURS ÉCONOMIQUES LOCAUX?

- OUI
- NON

18 - SI OUI, LESQUELS:

- HÉBERGEMENT
- RESTAURATION
- COMMERCES
- PME-PMI
- LOUEURS
- ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES, CLSH
- AUTRES

19 - CERTAINES INSTITUTIONS, COLLECTIVITÉS VOUS ENVOIENT-ELLES DES PRATIQUANTS (COMMUNES, EPCI, PAYS, OFFICE DE TOURISME, CDT, CRT...)?

..... (LIBRE)

20 - DÉVELOPPEZ VOUS UNE ACTIVITÉ EN DIRECTION DE PUBLICS SCOLAIRES ?

- OUI
- NON

21 - SI OUI, AVEC QUELLE(S) ÉCOLE(S) ?

..... (LIBRE)

22 - QUEL VOLUME HORAIRE CELA REPRÉSENTE-T-IL SUR L'ANNÉE ?

..... (LIBRE)

23 - QUEL VOLUME DE VOTRE CHIFFRE D'AFFAIRE CELA REPRÉSENTE-T-IL ?

..... (LIBRE)

PARTENARIAT ET PROMOTION DE L'ACTIVITÉ

24 - COMMUNICATION POUR PROMOUVOIR LA STRUCTURE OU LES ACTIVITÉS?

- OUI
 NON

25 - SI OUI COMMENT?

- PARTENARIATS
 BROCHURES, PLAQUETTES, TRACTS, AFFICHES
 MÉDIAS
 SITE INTERNET
 ÉVÉNEMENTS PONCTUELS
 OFFICE DE TOURISME, CDT, CRT
 AUTRES

26 - PERCEVEZ-VOUS DES AIDES FINANCIÈRES POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LE SOUTIEN DE VOTRE ACTIVITÉ ? SI OUI, DE QUELLE NATURE ?

- EMPLOI
 FONCTIONNEMENT
 INVESTISSEMENT
 PROJETS
 FORMATION
 PROMOTION/COMMUNICATION
 ORGANISATION DE MANIFESTATIONS
 AUTRES

27 - DE LA PART DE QUI:

- ÉTAT
 RÉGION
 DÉPARTEMENT
 EPCI
 PARTENAIRES PRIVÉS (PRÉCISER LE SECTEUR : BANQUE-ASSURANCE ; HÉBERGEMENT-RESTAURATION ; COMMERCES : PME-PMI)
 AUTRES

EMPLOI

28 - STRUCTURE EMPLOYEUSE?

- OUI
 NON

29 - CES EMPLOIS SONT-ILS DES EMPLOIS PERMANENTS OU PONCTUELS (SAISONNIERS...) ?

(LIBRE)

30 - SI OUI, COMBIEN DE SALARIÉS SONT EMPLOYÉS (ETP)?

(LIBRE)

31 - AGE DES SALARIÉS

(LIBRE)

32 - SEXE DES SALARIÉS

(LIBRE)

33 - ANCIENNETÉ

(LIBRE)

34 - QUEL EST LE NIVEAU D'ÉTUDE DE VOTRE(VOS) SALARIÉ(S) ?

- SANS DIPLÔME
 BREVET
 BAC
 ÉTUDES SUPÉRIEURES

NE SAIT PAS

35 - VOTRE SALARIÉ DISPOSE-T-IL D'UN DIPLOME PERMETTANT L'ENCADREMENT DES APS ?

- DIPLOME D'ETAT (BEES, DE)
- DIPLOME FÉDÉRAL
- SANS QUALIFICATION
- NE SAIT PAS

36 - ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES SALARIÉS

- HAUTE-VIENNE
- HORS HAUTE-VIENNE
- LIMOUSIN
- HORS LIMOUSIN

37 - TÂCHES EFFECTUÉES

- ENSEIGNEMENT/ENTRAÎNEMENT
- ACCOMPAGNEMENT/SURVEILLANCE
- ENTRETIEN/MAINTENANCE/TRANSPORT
- ADMINISTRATION GÉNÉRALE (ACCUEIL, PROMOTION, GESTION...)
- ACTIVITÉS ANNEXES (HÉBERGEMENT, RESTAURATION...)

38 - TYPOLOGIE D'EMPLOI

- TRAVAILLEUR INDÉPENDANT
- CDI
- CDD (DURÉE DU CDD)
- CONTRAT AIDÉ (DURÉE DU CONTRAT)

39 - TEMPS DE TRAVAIL

- TEMPS PLEIN
- TEMPS PARTIEL

40 - NOMBRE D'HEURES (SI TEMPS PARTIEL)

(LIBRE)

41 - DIFFICULTÉS RENCONTRÉES EN TERMES D'EMPLOIS

- DIFFICULTÉS RÉGLEMENTAIRES
- DIFFICULTÉS FINANCIÈRES
- MANQUE DE QUALIFICATION
- MANQUE DE COMPÉTENCES
- MANQUE DE CANDIDATURES
- AUTRES

42 - DOMAINES DE COMPÉTENCES À DÉVELOPPER CHEZ LES SALARIÉS:

- DOMAINE LIÉ AU MILIEU NATUREL (TERRITOIRE, PATRIMOINE, ENVIRONNEMENT)
- DOMAINE LIÉ À LA PRATIQUE SPORTIVE
- DOMAINE LIÉ À LA GESTION
- DOMAINE LIÉ À LA COMMERCIALISATION ET À LA PROMOTION
- AUTRE

43 - TENDANCE D'ÉVOLUTION CONCERNANT L' EMPLOI DANS LA STRUCTURE

- AUGMENTATION
- STAGNATION
- DIMINUTION

44 - LA STRUCTURE DISPOSE T-ELLE DE STAGIAIRES ?

- OUI
- NON

45 - LA STRUCTURE DISPOSE T-ELLE DE BÉNÉVOLES POUR PARTICIPER À L'ACTIVITÉ DE LA STRUCTURE ?

- OUI
- NON

46 - SI OUI, QUEL VOLUME HORAIRE PAR SEMAINE CELA REPRÉSENTE-T-IL ?

..... (LIBRE)

LIEU(X) DE PRATIQUE

47 - SITE(S) DE PRATIQUE

..... (LIBRE)

48 - AMÉNAGEMENT(S) OU INFRASTRUCTURE(S) SPÉCIFIQUE(S) POUR LA PRATIQUE

- OUI
- NON
- LESQUELLES ?

49 - SI OUI, LESQUELS ?

..... (LIBRE)

50 - ETES-VOUS SATISFAIT DES LIEUX DE PRATIQUE ?

- EN QUANTITÉ ?
- EN QUALITÉ ?

51 - L'ACTIVITÉ CRÉÉ-T-ELLE:

- DES DÉGRADATIONS IMPORTANTES SUR LE MILIEU NATUREL
- DES DÉGRADATIONS PONCTUELLES
- AUCUNE DÉGRADATION
- CONTRIBUE À VALORISER LE MILIEU NATUREL

52 - LES ACTEURS (UTILISATEURS, PROFESSIONNELS, GESTIONNAIRES...) SONT-ILS SENSIBILISÉS À LA PROTECTION DU MILIEU NATUREL ?

- OUI
- NON

53 - Y-IL A T-IL DES CONFLITS D'USAGE ?

- ENTRE PRATIQUANTS SPORTIFS
- ENTRE PRATIQUANTS ET AUTRES UTILISATEURS (AGRICULTEURS, FORESTIERS, CHASSEURS...)

54 - COMBIEN DE CONFLITS ? Y'A-T-IL DES CAS DE CONTENTIEUX ? COMMENT SE SONT-ILS RÉGLÉS ?

..... (LIBRE)

II/ LA DEMANDE SPORTIVE

PRATIQUE LICENCIÉE ANNUELLE

55 - NOMBRE D'ADHÉRENTS DE LA STRUCTURE

..... (LIBRE)

56 - TYPES DE PRATIQUES DES ADHÉRENTS

- COMPÉTITION (NBRE ?)
- LOISIR (NBRE ?)
- AUTRE

57 - FRÉQUENCE DE LA PRATIQUE

- TOUTE L'ANNÉE
- VACANCES SCOLAIRES
- ESTIVALE
- PONCTUELLE
- AUTRE

PRATIQUE LICENCIÉE PONCTUELLE (JOURNALIÈRE, SAISONNIÈRE...)

58 - PROPOSEZ VOUS DES ACTIVITÉS À DES NON ADHÉRENTS ?

- OUI
 NON

59 - TYPE DE PUBLIC ACCUEILLI

- TOURISTES
 SCOLAIRES
 GROUPES
 AUTRE

60 - SI OUI, QUEL POURCENTAGE DU CHIFFRE D'AFFAIRE CELA REPRÉSENTE-T-IL :

- DE 25 %
 (25-50 %)
 (50-75 %)
 + DE 75 %

61 - SI "GROUPE", PRÉCISEZ:

- ADULTES
 ENFANTS
 SCOLAIRES

62 - NIVEAU DES PRATIQUANTS

- DÉBUTANTS
 INITIÉS
 CONFIRMÉS
 AUTRES

PRATIQUE INFORMELLE

63 - LA PRATIQUE INFORMELLE EST-ELLE DÉVELOPPÉE ?

- OUI
 NON

64 - SI OUI, SAVEZ-VOUS SI ELLE CONCERNE:

- DES RÉSIDENTS
 DES NON RÉSIDENTS
 DES VACANCIERS/TOURISTES

65 - POUVEZ-VOUS ESTIMER LA FRÉQUENCE DE LA PRATIQUE INFORMELLE

- TOUTE L'ANNÉE
 VACANCES SCOLAIRES
 ESTIVALE
 PONCTUELLE
 AUTRE

66 - QUEL(S) TYPE(S) D'ACTIVITÉ EST-IL LE PLUS DÉVELOPPÉ DANS LE CADRE DE CETTE PRATIQUE INFORMELLE ?

(LIBRE)

67 - TYPE DE PUBLIC

- TOURISTES
 FAMILLES
 INDIVIDUELS
 RÉSIDENTS
 SCOLAIRES
 GROUPES

68 - SI "GROUPES", VEUILLEZ PRÉCISER:

- ADULTES
 ENFANTS
 SCOLAIRES

69 - NIVEAU DES PRATIQUANTS

- DÉBUTANTS

- INITIÉS
- CONFIRMÉS
- AUTRES

III/ LE DÉCALAGE ENTRE L'OFFRE ET LA DEMANDE

PERSPECTIVES

70 - TENDANCES GÉNÉRALES D'ÉVOLUTION DE LA PRATIQUE DE VOTRE ACTIVITÉ

- AUGMENTATION
- STAGNATION
- DIMINUTION

71 - PENSEZ-VOUS QU'IL EXISTE SUR VOTRE TERRITOIRE DES RESSOURCES PROPRES INEXPLOITÉES ? SI OUI LEQUELLES (COURS D'EAU, LACS, SENTIERS DE RANDONNÉE...)

..... (LIBRE)

72 - SI OUI, POURQUOI ?

- PROBLÈMES FINANCIERS
- MANQUE DE MOYENS HUMAINS
- NATURE JURIDIQUE DE LA STRUCTURE
- MATÉRIELS
- LOGISTIQUE
- AUTRE

73 - Y-IL Y A T-IL UN OU DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ ?

- OUI
- NON
- EN COURS

74 - SI OUI, QUELS EN SONT LES OBJECTIFS PRINCIPAUX ?

..... (LIBRE)

75 - Y-IL Y A T-IL DES PARTENARIATS ENVISAGÉS POUR DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ ?

- OUI
- NON

76 - SI OUI, AVEC QUI:

- AUTRES STRUCTURES
- COLLECTIVITÉS
- OFFICE DE TOURISME - CDT - CRT
- STRUCTURES PRIVÉES (HÉBERGEMENT/RESTAURATION/TRANSPORT...)

GUIDE D'ENTRETIEN **des organismes de tourisme**

- 1) Avez-vous de la demande de services et activités « sport de nature » ?**
(Etes-vous un intermédiaire indispensable à l'information sur les sports de nature ?)

- 2) Quelle part le sport de nature représente-t'il dans la demande (générale, sportive...) totale ?**

- 3) Proposez-vous aux vacanciers, dans le cadre de votre fonctionnement, des activités ou manifestations sportives de nature ?**
Si oui, lesquelles ?
Si non, pourquoi ?
Ex : randonnée pédestre, VTT, courses vélo...

- 4) Faites-vous appel à des prestataires de services en sport de nature ?**
Si oui, pour quels services ?
Ex : enseignement-entraînement, location, accompagnement-surveillance, formation théorique, hébergement

- 5) Avez-vous suffisamment d'information et de documentation sur le sujet au sujet des sports de nature ?**

- 6) Subissez-vous la concurrence d'autres territoires ?**

GUIDE D'ENTRETIEN **des structures d'hébergement**

1. **Présentation de la structure : types d'hébergements proposés ? Nombre de lits ? Effectifs salariés ? Chiffre d'affaire ?**

2. **Quel type de public accueillez-vous : groupes, individuels, touristes, familles, scolaires... ?**

3. **Proposez-vous aux vacanciers, dans le cadre de votre fonctionnement, des activités ou manifestations sportives de nature ?**
Si oui, lesquelles ?
Si non, pourquoi ?

4. **Travail avec des partenaires locaux : collectivités, prestataires du tourisme (offices de tourisme, comité départemental, régional), autres prestataires de services sports de nature ?**

5. **Quels type de produits proposez-vous (produits « clés en main », tourisme vert...) ?**



Table des matières

INTRODUCTION	1
1. DIAGNOSTIC GENERAL DU PAYS	4
1.1. Un potentiel de développement	9
1.2. La place des sports de nature	18
2. ANALYSE SECTORIELLE	30
2.1. Analyse globale	30
2.2. Deux filières porteuses	43
2.3. Autres filières	53
3. ANALYSE TERRITORIALE	61
3.1. Localisation des structures	61
3.2. Focus sur places stratégiques	63
CONCLUSION	77



DRJSCS Limousin

Jean-Marc ALLAMAN, référent régional des sports de nature et référent DTA

Mail : jean-marc.allaman@drjscs.gouv.fr - Tel. : 05.55.45.24.74

Vincent BOUCHET, Conseiller Technique et Sportif UFOLEP

Mail : sports.nature.limousin@gmail.com - Tel. : 05.87.21.31.48

Résumé

Le **Pays Monts et Barrages en Limousin**, avec le soutien technique et financier de la **Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale du Limousin (D.R.J.S.C.S.)**, a tenu à faire réaliser par le CDES un **diagnostic territorial approfondi des sports de nature**.

Le **Pays Monts et Barrages** se situe intégralement sur le territoire de la Haute-Vienne, à proximité relative de l'aire urbaine de la capitale régionale, Limoges, et du plateau de Millevaches. C'est un territoire présentant les caractéristiques habituelles des zones rurales fragiles : densité de population faible ; population âgée ; dépendance extérieure pour un tiers de la population active ; part des foyers fiscaux imposables inférieure à la moyenne régionale... Ce diagnostic territorial approfondi a donc pour objectif d'analyser comment renforcer la base économique de ce territoire et notamment utiliser les sports de nature comme un levier de développement. Il s'est effectué en trois étapes.

Dans une première partie on cherche à **évaluer le potentiel de développement du territoire** tel qu'il transparaît à l'analyse de ses principales caractéristiques sociodémographiques puis à apprécier les handicaps structurels que le Pays Monts et Barrages devra compenser afin de développer une économie résidentielle basée sur la promotion des sports de nature.

Dans une seconde partie, on caractérise **l'offre des sports de nature** sur le territoire du Pays Monts et Barrages. Cet état des lieux permet de mettre en évidence que deux filières peuvent apparaître particulièrement porteuses pour le territoire : la randonnée et les activités nautiques. D'autres filières pourront également constituer un complément permettant une diversification des activités proposées (pêche, escalade et sports mécaniques).

Une troisième partie dresse un **diagnostic territorial du développement des sports de nature** en termes de **localisation des activités**. Il s'agit tout d'abord d'évaluer l'hétérogénéité du territoire et de repérer des pôles structurants potentiels. Il s'agit ensuite d'approfondir les caractéristiques des places stratégiques sur lesquelles s'appuyer pour mettre en œuvre un véritable projet de développement local.

Ce diagnostic territorial approfondi met en lumière les **atouts et les handicaps du Pays Monts et Barrages** pour concevoir un programme de développement des sports de nature. Ce territoire dispose d'un potentiel considérable lié à son patrimoine naturel qui reste encore à ce jour sous-exploité du fait d'une offre limitée par différents facteurs (manque de professionnalisation du secteur, manque de porteurs de projets, manque de concertation et d'approche globale des différents acteurs). Il conviendra d'analyser les modalités permettant de **dépasser ces obstacles au développement des sports de nature** dans le Pays Monts et Barrages.



Contact : Christophe LEPETIT – lepetit@cdes.fr

www.cdes.fr